

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Le Piétisme en Allemagne.

Il se manifeste de nos jours dans le protestantisme un rapprochement vers la foi catholique qui donne de grandes espérances pour l'avenir. De plusieurs côtés retentit un concert de louanges et d'admiration pour cette religion que l'on croyait naguère encore en pleine décrépitude, et où l'on reconnaît maintenant toute la sève de la plus vigoureuse jeunesse. Les préjugés disparaissent les uns après les autres, et plus d'une fois les organes du parti ennemi ont fait entendre le cri: *Wohl auf nach Rom* (en avant vers Rome)! L'Université a eu souvent l'occasion de parler à ses lecteurs du malaise que bon nombre de luthériens de bonne foi éprouvent dans leur secte et des instincts catholiques qui se sont spontanément réveillés en eux et qu'ils ont manifestés déjà un grand nombre de conversions.

Cependant, si la majorité revient, il est aussi un parti intolérant et fanatique chez lequel on voudrait ne pas avoir à constater toutes les apparences de la plus insigne mauvaise foi: nous voulons parler du piétisme. Cette secte est comme une fontaine de petites passions et de préjugés; elle intrigue, imprime, colporte, harcèle, polémise, fustige; elle se courbe aujourd'hui pour se pavaner demain; remplie de fiel et de haine, elle ne parle que d'amour et de charité. Injures, mensonges, calomnies, dès qu'il s'agit de combattre l'Eglise catholique, tous les moyens lui sont bons. Elle est, si je puis parler ainsi, comme un Luther collectif, avec cette différence, toutefois, que Luther accusait le diable de lui inspirer ses diatribes, tandis que les piétistes ne reculent pas devant un blasphème, qu'ils n'osent avouer, mais dont ils ont la conscience, et prétendent toujours parler au nom du Seigneur-Jésus. Cette secte doit son origine à Spener, qui vivait au milieu du dix-huitième siècle. Dès cette époque, après deux siècles de vie à peine, le protestantisme sentait le vide immense de sa doctrine ou plutôt de ses doctrines, car, déjà, l'histoire des variations avait paru, et chacune des sectes signalées par Bossuet était douée d'une fécondité si extraordinaire d'innovations religieuses, que les protestants eux-mêmes entrevirent la nécessité d'une réformation de la Réforme. Le libre examen était devenu libre pensée, c'est à dire insubordination dans les mœurs et néant dans le dogme. Le peuple languissait dans la plus complète ignorance: on lui avait ôté la pompe du culte avec ses doctrines les plus consolantes, dénué le temple et renversé l'autel, aboli le sacrifice, rendu les horreurs du tombeau plus horribles encore en lui ôtant la prière pour les morts; on l'avait fait orphelin en le privant de la douce maternité de la Vierge. Le moment semblait venu de combler tous ces vides, soit par un retour sincère à la foi catholique, soit par une substitution artificielle qu'il s'agissait encore d'inventer. La première chance avait été tentée par Bossuet, Leibnitz et Molanus, la seconde le fut par Spener. Celui-ci exposa ses vues dans ses *Pia Desideria*, et, pour raviver la dévotion pléthorique des membres de son Eglise, il établit des réunions de piété (*conventicles piétistes*) qu'il nomma aussi *associations de quelques bonnes âmes*. Ses adhérents se proposaient par là de s'édifier mutuellement par des entretiens de piété et de réveiller par ce moyen le sentiment religieux au sein du protestantisme. Mais le système d'exclusion absolue que Spener conseilla à ses adeptes en les regardant comme le sel de la terre, comme formant une petite Eglise dans l'Eglise (*Kirchlein in der Kirche*),

dont ils se disaient l'âme, par opposition au corps composé de tous les autres protestants, et, de plus, le peu d'importance qu'il attachait aux notions positives ne tardèrent pas à porter leurs fruits. Le mysticisme, sans assise dogmatique, se transforma en une pédanterie hypocrite et orgueilleuse, et les piétistes n'eurent que des regards de dédain et de haine pour quiconque ne pensait point comme eux. Sous cette influence, la dévotion devint une affection nerveuse, l'enseignement du dogme fut remplacé par une polémique dépourvue de toute dignité et de toute bonté foi; si bien que la théologie piétiste ne fut bientôt plus qu'un arsenal d'armes empoisonnées contre les autres sectes, et surtout contre l'Eglise Romaine, dans laquelle ces illuminés se plaisaient à voir la grande prostituée, et contre le Pape, qui devint nécessairement l'Antéchrist.

Pour comprendre jusqu'où ce mysticisme fantastique fut poussé, il suffit de savoir que, d'après la doctrine des piétistes, le vrai fidèle obtient, par une inspiration soudaine et infaillible, l'assurance pleine et entière de sa justification. Le moyen de parvenir à cet état de parfaite quiétude, c'est la foi au pardon, et bien entendu la foi morte, en dépit de l'épître de saint Jacques, que Luther avait déjà appelée l'épître de paille, parce qu'elle détruisait son *Peccata fortiter*! Aussi, les plus fervents se torturent-ils l'esprit et la conscience pour s'enquérir de ce moment béatissime pendant lequel la grâce se fait jour (*Durchbruch der Gnade*), et qui est suivi d'un sentiment si surabondant de consolation, que le cœur de l'homme est à peine capable de supporter une telle joie. Privés qu'ils sont du sacrement de pénitence, qui rassure et tranquillise tout en pardonnant, et du dogme de l'Eucharistie, qu'on a si bien nommé le dogme générateur de la piété, le système ne pouvait aboutir qu'àux résultats de tout mysticisme sans direction: au fanatisme ou à la folie. C'est ce qui s'est vu toujours, et c'est aussi ce qui explique la tactique de ce parti dans la croisade qu'il a entreprise contre Rome du fond des cabinets de ses prédicants, et dont l'ardeur redouble depuis que le catholicisme prend en Allemagne une expansion nouvelle et inattendue. Colombo gémissant, cherchant en vain l'olivier de la paix au dessus des flots montants de l'ultramontanisme, le piétiste, fort de la foi commentée à sa manière, montre par sa pratique, aujourd'hui comme par le passé, qu'effectivement les bonnes œuvres et les procédés chrétiens ne lui vont pas.

II.

A force de ruse, le piétiste parvint à s'insinuer jusque dans les hautes régions de la société protestante; il monta au pouvoir avec Frédéric-Guillaume III, qui, pendant son règne, s'entoura d'hommes appartenant à ce parti. Ce furent leurs conseils qui firent de ce monarque le persécuteur d'une religion dont l'invariable doctrine et les pontifes inébranlables mettaient obstacle à la création si longtemps rêvée d'une Eglise nationale évangélique. L'affaire des mariages mixtes, dont l'Europe retentit en 1837, et qui, dans les vues de la Providence, devait servir en Prusse l'intégrité catholique, fut une suite de leurs intrigues, qui couronnèrent l'exil de deux Evêques. Protestantiser l'enseignement, fomenter le schisme en favorisant cette partie du clergé catholique que l'hérésie avait momentanément infectée, répartir les emplois lucratifs et honorifiques entre les adhérents sincères ou hypocrites de l'intériorisme à l'instar de Spener, pour tuer Rome moralement et physiquement, tels furent les moyens que l'on prit, tout en faisant grand bruit de cha-

rité et de tolérance. La maxime *Divide et impera* fut l'inspiration du pouvoir tant qu'il subit cette influence.

Cet état de choses changea à l'événement de Frédéric-Guillaume IV, dont le caractère loyal répugna aux intrigues, et qui, en éloignant cette coterie des abords du trône, sut, par son esprit de conciliation, réparer peu à peu les torts de son prédécesseur envers les catholiques et rétablir son autorité menacée par les menées de ses prétendus amis. L'année 1848 et la conduite des catholiques en ces moments de crise prouvèrent qu'il avait parfaitement compris la situation.

Un moment encore le piétiste crut l'occasion venue de regagner du terrain, lorsque Ronge apparut sur la scène; aussi s'empressa-t-il de faire chorus avec ce nouveau réformateur, qui, aidé de ses disciples, Czarski et Kerbler, allait dissiper pour jamais les ténèbres de l'ultramontanisme. Il les féta, les applaudit, les encouragea dans toutes les villes où son influence était dominante. Impossible de décrire l'enthousiasme avec lequel ces nouveaux apôtres furent reçus et la vénération quasi de *dulce* dont ils devinrent l'objet; on conservait comme des reliques les objets qu'ils avaient touchés, les verres dans lesquels ils avaient bu, etc., etc. Bientôt cependant le thermomètre baissa, surtout du moment où l'on se fut aperçu que les communes *germano-catholiques* donnaient naissance aux communes libres (*Freie-Gemeinden*), et que celles-ci rejetaient le joug du parti pour prendre des allures plus libérales. L'instinct de conservation fit alors rentrer les vétérans du piétisme dans la route ténébreuse de l'intrigue, et du *negotium perambulans in tenebris*.

Aujourd'hui plus que jamais le piétisme travaille à la sourdine pour reconquérir son ancienne omnipotence et pour neutraliser les efforts du catholicisme dans son mouvement ascensionnel. Le foyer de ses opérations est dans la vallée de Wupper, à Elberfeld surtout où cette fraction du protestantisme possède un grand nombre d'adhérents. Ne nous imaginons pas cependant que le nom de piétisme représente, surtout de nos jours, une idée positive quelconque; le fond même posé par Spener s'est évanoui; de là des divisions à l'infini; il ne reste de commun que des haines. L'imagination de l'un se repaît de douloureuses sensations à la piste de quelque vision béatifique et chasse au quétisme; un autre laisse paître son intelligence dans les régions de l'empyrée et vogue à pleines voiles dans le panthéisme. Bon nombre de prédicants sont nihilistes dans leur cabinet et piétistes en chaire aussi que dans leurs pamphlets, qu'ils assaisonnent d'une forte odeur apocalyptique. Quant à la parole de Dieu, elle se trouve, en résumé, exilée sur le dos du colporteur, ou se voit transformée en paraboles sentimentales, qui sont sanglotter d'office les quelques femmes de l'un et de l'autre sexe qui vont une fois par an tuer leur temps au préche, ou qui sont attirées par quelque *actualité* scandaleuse.

Nous avons déjà eu l'occasion de montrer dans cette feuille comment les piétistes travaillent à séduire les populations catholiques par leur petits traités à titres ambigus, leurs bibles tronquées et falsifiées; comment ils spéculent sur la tiédeur des localités dans lesquelles ils viennent s'abattre, y sémant le mensonge et la calomnie, pour prouver sans doute qu'ils ne reculent pas devant les conséquences pratiques de leur grand principe: *La foi sanctifiant sans les œuvres*.

On ne peut que déplorer cette aveuglement et cette conduite insignifiante, qui seront

pendant utiles aux catholiques en les encourageant à rester fermement à l'invariable doctrine de l'Eglise seule infaillible, dans laquelle le commandement: *Allez et enseignez*, est accompli par le dévouement, l'abnégation, la charité et toutes les vertus chrétiennes. Dans cette même Allemagne, une poignée de Jésuites, fidèles à leur devise traditionnelle: *Tout pour la plus grande gloire de Dieu*, le prouvent tous les jours par leurs missions, auxquelles cherchent si vainement à mettre obstacle ces protestants dont nous nous occupons.

Le protestantisme piétiste prétend lui aussi, agir au nom de l'Evangile, lui aussi, s'attribue la mission *d'aller et d'enseigner*, non pas en Cochinchine, mais au milieu des catholiques, chez lesquels il n'a à craindre ni la cangue, ni les fers. *Allez et enseignez*, et le docteur Marriot, ce juif errant du piétisme, va; il va au moment où la voiture attend le P. Hasslachier prêt à partir, et il le couvie à un tournoi dogmatique, afin de se prévaloir d'un refus sonnant et prévu; il a d'une manière moins apostolique encore, par ses pamphlets calomnieux, prêcher le doute et la tiédeur dans la mansarde, d'où le plus souvent il prend la route de l'épiscopat; il va assister aux sermons des missionnaires pour saisir une phrase au passage et la saupoudrer de ses volumineux lieux communs.

Quant à la seconde partie du commandement de Jésus-Christ, qui est *d'enseigner*, ou ne la pratique le plus souvent qu'au moyen de la plus vile et de la plus exécration des simonies, faisant un troc de la foi des simples contre un morceau de pain ou une poignée d'argent. On a vu des coryphées piétistes engager systématiquement des domestiques catholiques, pour les convertir moyennant 50 thalers, et doublant la somme dès que ces infortunés consentaient à contracter un mariage protestant; on nous cite un pasteur d'Elberfeld qui tout dernièrement encore a passé, avec une malheureuse détenue catholique, un marché par lequel celle-ci renonçait à ses droits maternels et lui abandonnait l'éducation de ses enfants. Ces faits entre mille suffisent pour prouver que nous n'avons rien exagéré.

Nous ne dirons rien de l'esprit de prosélytisme qui traque les catholiques lorsqu'ils se trouvent dans la nécessité de demander un gîte aux hôpitaux soeims aux soeurs des diaconesses, ces caricatures de nos Sœurs de Charité. Nous ne parlerons pas non plus de l'Institut de Dusselthal, qui a été longtemps entretenu avec l'argent recueilli dans les églises catholiques, et destiné, à leur insu, à pervertir des enfants mineurs de huit à quinze ans. On en laissait sortir ces innocents apostats que pour augmenter le troupeau protestant. Nous ignorons ceux qui s'y sont, aujourd'hui que le piétisme n'est plus aussi en faveur; mais quant au prosélytisme actuel des particuliers; il est descendu à un degré d'indignité dont rien ne peut donner l'idée; retenu par un reste de pudeur, le zélisme officiel ne s'est jamais rien permis de semblable. Le gouvernement prussien, nous aimons à le reconnaître, est rentré dans une voie équitable sous plusieurs rapports; espérons qu'après avoir reconnu en principe l'égalité entre ses sujets de diverses confessions, il la reconstruira également dans la pratique. Il lui reste encore beaucoup à faire et beaucoup à défaire sur ce point: dût-il sacrifier quelque chose de ses opinions, qu'il écoute les conseils de la prudence gouvernementale; qu'il achève l'œuvre qu'il a bien commencée, et il verra, lui aussi, que quiconque, *rend à l'Eglise prête à Dieu*.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE EN FRANCE, Depuis la conquête des Gaules par Jules César jusqu'à nos jours;

Par M. L. BURON.

Les histoires de la littérature en France ne manquent pas, mais le nombre des travaux à la fois succincts et complets sur cette matière est si restreint, que les jeunes gens éprouvent quelque peine à se rendre un compte exact de notre valeur littéraire. Tel siècle a spécialement occupé tel écrivain, ou bien tel système a été sérieusement étudié par des hommes supérieurs dans l'enseignement; peu de professeurs ont tracé le tableau de notre littérature à ses divers âges. Cette lacune, M. L. Buron vient de la combler avec un succès d'autant plus méritoire qu'il est entré dans une route à peine ouverte et qu'il lui a fallu compter sur ses propres forces, composer un travail plein d'unité en se servant de matériaux épars, sans homogénéité, sans caractère possible.

En effet, nos plus illustres critiques littéraires se sont jusqu'à présent placés à des points de vue différents, parfois contradictoires pour analyser les travaux de nos auteurs anciens et modernes. Ce n'est pas l'impartialité scrupuleuse, ce n'est pas l'inaltérable calme de la raison qui les a guidés dans leurs appréciations. Ils ont oublié le plus souvent que, pour l'histoire littéraire, on doit surtout écrire *ad narrandum, non ad probandum*, et laisser au lecteur le rôle de juge, après avoir seulement éclairé son esprit. De là une confusion fatale. Autant d'auteurs, prosateurs ou poètes, autant de formes différentes, et presque irrésistiblement, selon que le critique appartient à telle ou telle école littéraire, il se montre trop indulgent ou trop sévère. L'espoir et la volonté d'éviter cet écueil ont dirigé sans doute les études de M. L. Buron, qui, dans son livre, s'efforce de peindre au lieu de professer, qui fait passer sous nos yeux un tableau, peu considérable sous le rapport de l'étendue, mais très riche en détails, de tous les modèles de la littérature française, depuis son origine jusqu'à la moitié du dix-neuvième siècle.

L'époque du moyen-âge a été traitée avec soin par M. L. Buron, et nous l'approuvons d'avoir procédé ainsi; en retraçant l'histoire des écrivains qui ont donné naissance à la littérature nationale, qui ont été les précurseurs de Pascal, de Racine et de Bossuet. Longtemps ils furent méconnus, mais le jour de la justice luit enfin pour eux, et l'auteur du livre que nous examinons aujourd'hui peut être mis au nombre des plus nobles défenseurs de leur mémoire. Ses citations les font connaître, et l'on apprend à admirer des génies que certains lettrés appelaient si dédaigneusement *scholastiques et barbares*.

En aucun endroit de son ouvrage, M. L. Buron n'a oublié qu'il s'adressait à la jeunesse, et qu'aux jeunes gens sont dus les plus égaards. Jamais il ne hasarde une citation qui sente de près ou de loin l'irréligion, l'immoralité; jamais il ne cherche à exciter la curiosité maligne du lecteur par des détails trop légers; jamais, en un mot, il ne blesse les lois immuables de l'éducation chrétienne.

« Notre tâche à nous, dit-il dans sa préface, a été de donner à cet ouvrage un esprit d'ensemble moral et chrétien, qui permit de le mettre entre toutes les mains, sans crainte de porter ombrage à la conscience la plus scrupuleuse et la plus délicate. » Cette tâche, M. L. Buron l'a remplie avec perfection, et nous nous demandons encore, après avoir lu

Voilà la 4e page.

BEVINGTON.

LE MONTAGNARD

OU LES

DEUX REPUBLIQUES

1793-1848.

(Seconde partie - 1848.)

La France n'a pas accepté la République, elle l'a subie.

C. D. V.

CHAPITRE NEUVIÈME.

Suite.

— Il était temps.

Quelques minutes avant, le soldat Dominique avait tourné la rue. L'Italien s'arrêta tout à coup; il lui avait semblé entendre des cris étouffés.

— Les maladroits!... murmura-t-il en prêtant l'oreille... pourvu que quelques patrouilles ne passent pas par là.

Dans le même moment, deux hommes arrivèrent de son côté courant au galop. Il les reconnut à la lueur d'un réverbère qui un instant éclaira leurs visages.

— Ce sont eux! murmura-t-il à voix basse. Eh! bien!... leur dit-il, quand ils passèrent. Les hommes effrayés au son de sa voix, firent un bond de côté.

— Que diable! c'est un ami, dit Marini.

— Ils s'arrêtèrent.

— Il est tombé, dirent-ils.

— Il est mort!

— Nous avons frappé tous les deux à la fois.

— Et vous ne vous êtes pas assurés?... maladroits, imprudents!...

— Oh! il ne doit pas en avoir pour longtemps, répliqua un des hommes; mon couteau est entré jusqu'au manche; mais nous avons cru entendre des pas, et il s'agissait de ne pas se faire siffler.

— Silence!... fit Marini... il me semble... non... rien. Allons! il faut moi-même... Partez, vous autres, et allez. Tenez, voici la somme promise; mais, vous avez fait de la mauvaise besogne. Puis après avoir de nouveau écouté, il se dirigea vers le No. 19.

— Il n'est pas mort! dit-il en s'arrêtant et en s'appuyant contre le mur. Les imbéciles!... C'est bien la peine de choisir des gens du métier... Mais il va tout dire... tout révéler... Voilà du sang... C'est là!...

Et, le corps penché, se soutenant d'une main contre les maisons, il suivit la trace sanglante que Dominique avait laissée en se traînant jusqu'à sa porte; à cet endroit le sang avait coulé avec plus d'abondance et la porte était humide par places.

— Marini prêta l'oreille; il entendit distinctement un bruit de voix.

Quelle inspiration subite lui prit? Le démon, qui a le secret des âmes données, peut seul le savoir.

Il frappa à la porte. Marini, quand il le fallut, était résolu et audacieux.

— Une minute à peu près se passa; il frappa une seconde fois. La porte s'ouvrit, et le concierge se présenta à la porte, tout pâle, les mains tremblantes.

Marini lui dit aussitôt, d'une voix suffoquée par l'émotion:

— N'est-ce pas ici qu'un homme blessé vient d'entrer.

— Oui, monsieur.

— Heureusement je ne me suis pas trompé... je suis médecin, monsieur; je rentrai chez moi après un accouchement... et il m'avait semblé entendre des gémissements... et même des cris: à l'assassin!... Alors je suis accouru... mais je suis vieux... je ne vais pas vite.

— Oh! monsieur, dit le portier, vous êtes médecin, c'est la providence qui vous envoie! venez, venez vite...

— Est-ce qu'il est gravement blessé?...

— Blessé, monsieur!... ils l'ont tué, les misérables!... Un si digne homme!...

— Il est mort?

— Pas encore, mais il n'en vaut guère mieux. Nous venons, ma femme et moi, de le transporter chez lui comme nous avons pu, et je descendais chercher du secours. Ah! quel bonheur que vous soyez médecin... Venez... venez... monsieur.

— Quel affreux malheur! exclama Marini... Est-ce un jeune homme?

— Du tout, monsieur, un vieux soldat.

Si Marini eût écouté l'impatience qui le devorait, il eût franchi en une minute les cinq étages qui le séparaient de la mansarde

de Dominique; mais il se rappela sa perruque blanche et il monta, l'escalier comme devait le faire un homme de son âge.

Précédons, le de quelques instants.

Madeleine, toujours inquiète lorsque son père se dérangeait, mais surtout ayant l'habitude de changer fort avant dans la nuit, ne fut pas surprise. Lorsque le portier et sa femme descendirent l'escalier soutenant dans leurs bras le pauvre Dominique dont le sang s'échappait par deux larges blessures, elle ouvrit la porte; car au milieu du silence qui régnait dans la mansarde, le moindre bruit venant du dehors était facile à entendre.

Nous ne saurions exprimer le cri de désolation qu'elle poussa lorsqu'à la lueur de la lumière que tenait le portier, elle aperçut son père dont les vêtements à demi arrachés étaient inondés de sang.

Elle s'élança à sa rencontre.

— Mon père! mon père!... cria-t-elle avec effort. Qu'est-il donc arrivé?

— Un affreux malheur! mademoiselle.

— Ils m'ont assassiné, dit Dominique d'une voix faible en soulevant sa tête; ma pauvre Madeleine!

— Assassiné! mon père!...

— Oh! Seigneur! seigneur!... murmura Dominique que l'on avait transporté sur son lit, oh! quelques minutes... quelques minutes encore!... Le sang va m'étouffer... je sens dans ma poitrine... Madeleine... va... non... vite, Jacques... courez... M. Vancelay... je veux lui parler... bien vite... bien vite...

— J'y cours, dit la portière; et toi, mou

homme, va chercher du secours... un médecin ou bien le pharmacien.

— Madeleine!... ma fille... ou es-tu?...

Madeleine s'agenouilla près du lit de son père.

Celui-ci entouré de ses deux bras le cou de son enfant, et, comme ses forces s'affaiblissaient à chaque instant, il appuya sa tête ensanglantée sur le front de Madeleine, et des gouttes d'un sang rouge tombèrent le long du visage de la pauvre enfant agenouillée.

Madeleine était un cœur fort et vaillant; ses yeux étaient secs. Les grandes douleurs ne peuvent pas souvent trouver de larmes.

— Ma fille... murmura le vieux soldat... regarde-moi... que je te voie... avant de mourir... ah!... Vancelay... M. Vancelay... de l'eau... froide... j'étouffe... j'étouffe... M. Vancelay... lay...

Et il retomba sur son oreiller.

Madeleine lui tendit un verre d'eau. Sa bouche était glacée. Celui qui eût touché son corps l'eût cru de marbre, tant il était froid. Pauvre Madeleine, comme elle devait souffrir!

Le mourant recueillant un dernier souffle de vie, se releva en s'appuyant sur ses bras.

— M. Vancelay... arrivez... trop... tard... Madeleine... ce sont eux... eux... les... lâches!... qui m'ont tué... parce que... je ne... voulais pas...

Il s'arrêta; sa respiration sifflait dans sa poitrine, et à chaque hâletement le sang sortait bouillonnant comme de la mousse par ses deux blessures.

La Fête-Dieu

La Fête-Dieu rappelle, au milieu des circonstances actuelles, dans l'âme de tout catholique, trois desirs, pia desideria par excellence. Ces desirs sont de voir honorer le triple tombeau, le triple reposoir de Jésus-Christ, savoir : le sacrement de l'Eucharistie, par les processions solennelles de cette fête; le sépulchre de Jérusalem, par l'augmentation du nombre des pèlerins catholiques; les cœurs des chrétiens, par des communions plus dignes et plus nombreuses. Si ces desirs sont pieux, ils prennent dans les cœurs une nouvelle force au milieu des circonstances actuelles.

En effet, qui ignore ce que les catholiques ont fait dans l'intérêt de l'ordre en France, et ce qu'ils ont droit par conséquent de demander en retour? Qui ignore qu'ils y forment une majorité imposante de 95 sur 100, et peuvent à ce titre réclamer du moins la liberté de leur culte? Cependant, en d'autres pays où les catholiques ne sont pas en majorité et ne jouissent pas de la liberté, les processions du Saint-Sacrement ne sont pas aussi entravées qu'elles l'ont été jusqu'à ce jour en France. N'est-ce pas un désir légitime de voir ces processions permises et soutenues par le gouvernement, qui ne craint pas, grâce à Dieu, de mettre le clergé en évidence dans les cérémonies publiques.

En ce qui touche le Saint-Sépulchre, qui ignore le triste parti que les Grecs schismatiques tirent de l'indifférence actuelle des catholiques pour les Lieux-Saints? Les bateaux à vapeur, les chemins de Fer, en rapprochant les distances, devraient, ce nous semble, augmenter le nombre des pèlerins catholiques, comparativement à celui des pèlerins schismatiques, qui continuent à être à leur égard dans la proportion de 1,000 pour 1, comme à l'époque des voyages du P. de Géramb, de Mgr. Mistlin et de M. Eugène Boré. Combien cette indifférence doit opprimer nos cœurs au jour de fête du corps du Seigneur (corpus Christi), et qui nous rappelle le Saint-Sépulchre où il reposa! En présence de cette pensée et au milieu des préoccupations qui excitent la question des Lieux-Saints, le morceau que nous allons citer montrera combien ce second de nos desirs est légitime.

Voici sur les Lieux-Saints et leur abaissement les paroles d'un schismatique (1). Si St. Pierre-l'Ermitte et Saint Bernard vivaient encore, ils mourraient de douleur en comparant ce zèle d'un dissident et l'indifférence des catholiques.

"C'est avec une véritable douleur, dit un auteur russe qui vit encore (2), que je parle de l'abaissement ou l'autorité musulmane tient les lieux-saints. Les impôts sont grands pour la jouissance des sanctuaires; les dettes, plus grandes encore, sont au-dessus des moyens pour les acquitter. L'habitude séculaire de cet état fait oublier les exigences du culte pour conserver le peu qu'on possède. Ainsi, le jour de Pâques, on tolère les danses et le sommeil des chrétiens arabes, qui font de l'intérieur du temple comme un caravansérail. Les femmes du gardien principal turc, ou plutôt tout son harem, ont une place réservée dans l'enceinte de l'autel. La pierre que les anges ont ôtée du Saint-Sépulchre, qui sert d'autel, ou descend le Saint des saints, est employée pour réunir l'argent des contributions que les Turcs y placent sans le moindre scrupule. On voit des métropolitains chrétiens s'approcher du gardien turc, employé secondaire nommé par le pacha de Damas, et lui baiser les mains et le bas de son vêtement avec une crainte servile. Les satellites turcs battent les chrétiens à côté des autels et se placent où il n'est permis qu'aux prêtres de se tenir. En même temps on entend les chrétiens de différentes croyances se quereller entre eux. On sait que cinq différentes croyances occupent et partagent l'église du Saint-Sépulchre: les Siriens, les coptes (nestoriens et eutychiens), les arméniens, les latins et les grecs. Tous se haïssent mutuellement et aggravent souvent le malheur

(1) Esquisses de la littérature russe, par Nicolas Poleyev, tome II, pages 89 et 90. (2) M. Mouravieff, qui a fait le voyage de Jérusalem en 1830 et 1830.

commun par de basses intrigues. Les plus forts de tous, à l'époque où notre voyageur visitait les Lieux-Saints, étaient les arméniens. Ils ont acheté tout ce qui appartenait auparavant aux grecs dans l'enceinte de l'église du Saint-Sépulchre. Les manoirs ont fortifié les catholiques, dont la puissance s'est accrue sous Napoléon. Les grecs riches des dons qu'ils recevaient de tous côtés, ont pu rétablir le saint temple à leurs propres frais après l'incendie de 1708. Il est triste cependant d'ajouter à ce souvenir, dit Mouravieff, qu'ils ont fortement abusé de leur triomphe en persécutant les chrétiens d'autres croyances. Ainsi, en rétablissant le temple, ils en ont rejeté les ossements de Godefroy et de Baudouin et ont détruit le tombeau de ces héros, sous prétexte que c'étaient des princes latins de Dieu. Le tombeau de Baudouin se trouvait à côté du Golgotha, et pendant six siècles on a lu sur le glorieux tombeau de Godefroy: *Hi jacet incognitus Godefridus de Bullion, qui totam istam terram acquisit cultu christiano, cujus anima regnet cum Christo Amen.* Hélas! on ne voit plus maintenant cet antique trophée de la victoire et de la domination des chrétiens sur Jérusalem. Vainement les catholiques cherchent ces monuments illustres; les grecs répondent qu'ils ont disparu dans l'incendie. Ce qui frappe encore plus, c'est l'audacieuse profanation commise par un prêtre arabe sur le saint autel des latins. Eloignons de nous ces tristes souvenirs. Celui qui n'est pas allé lui-même à Jérusalem, dit en terminant Mouravieff, ne peut avoir l'idée de l'état d'abaissement où se trouvent ses sanctuaires. Qui y est allé et qui a prié sur le tombeau du Sauveur, au milieu des persécutions dont il est l'objet, qui a pleuré, le cœur navré de douleur par ce spectacle, celui-là ne peut pas comprendre l'indifférence de l'Europe pour cette pierre angulaire de son salut."

Quant au troisième objet de nos desirs, qui ignore que, malgré tout ce que le retour actuel vers la religion a de consolant, il y a un lien de verser des larmes en considérant ce qui reste à désirer pour voir Notre Seigneur honoré, dans le cœur de tous les hommes, par des communions plus fréquentes et plus dignes? Les revues et les journaux catholiques d'Allemagne (1) parlent depuis quelques jours de la grande vocation de la presse catholique. Pourrait-on mieux déterminer sa grandeur, son but, son caractère et ses limites qu'en disant que tout se résume pour elle à défendre la liberté et à propager le respect dû au catholicisme pratique, dont le symbole et le terme nécessaire est la communion? P.-M. ETIENNE.

Rome.

La cérémonie de la distribution des aigles aux régiments qui composent l'armée d'occupation a eu lieu le mercredi 2 juin, à cinq heures de l'après-midi, sur la place Saint-Pierre. Après avoir adressé aux troupes réunies autour de lui de chaleureuses et énergiques paroles, M. le général Géméau a remis les drapeaux, a lu la formule du serment que chaque officier a prêté en levant la main et disant: "Je le jure", et a fait ensuite la distribution de trente décorations que le Saint-Père avait accordées pour être réparties entre les divers régiments.

Un bruit tout-à-fait romanesque (on appelle romanesco tout produit du sol propre de Rome) courait ces jours derniers de par là ville; on prétendait que trois bâtiments de guerre anglais étaient arrivés devant Ancône pour protéger l'intéressante personne du nommé Murray, sujet britannique, condamné à mort pour assassinat par le tribunal de la Consulte. Les anarchistes sont heureux quand une occasion se présente d'exploiter les deux chaînes assez vastes de la peur et de la crédulité publique; néanmoins, ils ne manquent jamais de le faire d'une façon assez bouffonne. Le gouvernement anglais sait parfaitement à quoi s'en tenir sur le compte de ce Murray, qui était un des chefs d'une bande installée, à l'époque des orgies révolutionnaires, à Ancône, sous le nom de Banda degli ammazatori.

(1) La Volkshalle, et la Revue de Carres.

ri, bande des assassins il n'ignore pas que si cet homme, suivant les expressions de certains de ses compatriotes, appartenait à une famille respectable, plusieurs victimes infortunées ont péri de sa propre main; que ne pensait-il à cette famille avant de devenir rebelle au gouvernement qui l'avait accueilli et protégé avant de se faire assassin public dans un pays étranger?

— Les exercices du Mois de Marie ont été suivis avec un zèle et une persévérance remarquable aux églises du Gesù, de Saint-Charles au-Cours, de Saint-André della Valle, Sainte-Marie in-Transtevere et autres. Une foule immense se réunissait matin et soir pour entendre les chaleureuses prédications des RR. PP. Baldossini au Gesù et Franco à Saint-Charles. A Saint-Louis des Français, les exercices ont été suivis très-guilièrement par les fidèles habitués et par un bon nombre de soldats, dont la tenue et le recensement étaient également édifiants.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI, 6 JUILLET 1852.

PREMIERE PAGE:—Le Piétisme en Allemagne.—Histoire de la Littérature en France depuis la conquête des Gaules par Jules César jusqu'à nos jours.

FEUILLETON:—LE MONTAGNARD OU LES DEUX REPUBLICAINS:—1793-1848.—Seconde partie: 1848.—(Suite.)

Hier est décédée à l'Azile de la Providence de cette ville, la Révérende Sœur Ursule LEAUX dite Marie du Crucifix, âgée de 83 ans, 9 mois et 23 jours, après avoir passé en religion 8 ans, 9 mois et 27 jours.

Unite tentative de persécution en Angleterre contre la vraie Foi.

La proclamation suivante vient d'être publiée en Angleterre. Que c'est œuvre pitoyable que celle des adversaires qui montrent les dents quand ils ne peuvent mordre! Cette rage est cependant inutile, car elle prouve combien l'Angleterre est devenue faible, et combien, au contraire, la Religion Catholique y acquiert de puissance et d'autorité.

PROCLAMATION.

VICTORIA REGINA. Vu que, par un acte du Parlement passé dans la dixième année du règne de feu Sa Majesté George IV., pour le soulagement des sujets Catholiques Romains de Sa Majesté, il est ordonné qu'aucun ecclésiastique romain Catholique, ni aucun membre d'aucun ordre religieux, communauté ou société de l'Eglise Catholique, liés par des vœux religieux ou monastiques, n'exercera aucun rite ou cérémonie de l'Eglise Catholique Romaine, ou ne portera les habits de son ordre, excepté dans les lieux ordinaires du culte de la Religion Catholique Romaine, ou en des mai-sons privées; et vu qu'il nous a été représenté que les ecclésiastiques de l'Eglise Catholique Romaine, revêtus des habits de leurs ordres, ont exercé les rites et cérémonies de la Religion Catholique Romaine dans les rues et autres places publiques, avec beaucoup de personnes en habits de cérémonie; portant des bannières, objets et symboles de leur culte, en procession, au grand scandale et nuisance de plusieurs personnes de notre peuple, et au danger manifeste de la paix publique; et vu qu'il nous a été représenté qu'une telle violation des lois a été commise près des places du culte public, pendant le temps du service divin, et de manière à troubler les congrégations qui y étaient rassemblées; Nous avons cru, à cause de cela, qu'il était de notre devoir, par et de l'avis de notre Conseil Privé, de faire sortir Notre présente proclamation royale, afin d'avertir solennellement tous ceux qu'elle peut concerner, que, pendant que Nous sommes résolue de protéger

nos sujets de la Religion Catholique Romaine dans la jouissance libre de leurs droits légaux et de leur liberté religieuse, Nous sommes déterminée à réprimer les commissions de telles offenses, comme ci-dessus mentionnées, par lesquelles les coupables peuvent attirer sur eux-mêmes les punitions qu'exige la violation des lois, de la paix et de la sécurité: ce qui peut mettre en danger nos domaines.

Donné en Notre Cour, Palais de Buckingham, le 15ème jour de juin, dans l'an de Notre Seigneur 1852, la quinzième année de Notre règne.

DIEU SAUVE LA REINE.

Des individus qui n'ont d'évangélique que le fanatisme de leur secte, et qui ne voient dans la liberté de conscience que le droit fort peu chrétien de molester les catholiques, se sont permis d'afficher dans plusieurs quartiers de la ville la proclamation récente de Sa Majesté qui interdit au clergé catholique romain les processions publiques ainsi que le port du costume sacerdotal dans le royaume uni. La nature de cette plaisanterie en mission aux diatribes du Montreal Witness contre les cérémonies de la Fête-Dieu, dit assez quelle en a été le mobile.

Sans doute, il faut mépriser de pareils actes puisque les auteurs en comprennent assez eux-mêmes toute la bassesse pour ne les péter que dans les ténédres; mais il n'en revèlent pas moins le caractère de cette rage absurde des sectaires, qui recherchent plutôt le succès que la plausibilité des moyens dans leurs complots aveugles contre le catholicisme. Les catholiques de ce pays n'ignorent pas que le premier acte de gouvernement que feraient ces gens, s'ils tenaient le pouvoir, serait une loi de proscription contre les catholiques en vertu de la liberté de conscience qui est un article de leur catéchisme; ils savent qu'en reprochant aux catholiques un ascendant que ceux-ci n'ont pas, ils le convoient pour eux-mêmes dans un but d'oppression inique et détestable; ils savent enfin que depuis longtemps ces ennemis des papistes en sont venus jusqu'à rêver la suppression des cérémonies publiques de notre culte. Aussi, l'effronterie de pareilles conceptions ne sera jamais contenance par l'apathie de ceux à qui l'on veut insulter d'une telle manière. A cette dictature d'espèce toute nouvelle, dont le Montreal Witness n'a pas en honte de nous menacer, il sera facile d'opposer une résistance qui toujours la paralysera, car elle fait la honte d'une société civilisée, et jamais, d'ailleurs, les autorités impériales n'oseraient abolir par un odieux coup d'état les traités solennels qui admettent en ce pays l'existence du culte catholique tel qu'il y était librement professé avant 1763.

C'est là ce dont il convient de faire ressouvenir les champions hypocrites de la tolérance religieuse et sociale en Canada.

La conduite du rédacteur du Montreal Gazette, journal protestant, en cette occasion, doit le faire excepter de la classe de fanatiques à laquelle s'adressent nos observations. Voici ce qu'on est flatté de lire dans cette feuille au sujet des placards que nous venons de mentionner:

Quelques personnes ayant plus de zèle que de savoir, plus de bigoterie que de religion, ont pris sur elles-mêmes d'imprimer et de placer sur les rues la proclamation de Sa Majesté contre les cérémonies et les processions en public des catholiques romains dans la Grande-Bretagne. Cette proclamation, si elle n'est nécessaire, mais le statut en vertu duquel elle a été émanée n'est pas loi en Canada, et faire usage aussi subrepticement des emblèmes Royaux qui y sont empreints n'est propre qu'à s'attirer la sollicitude de la loi et le mépris. Il n'y a là qu'une insulte sans pudeur à nos concitoyens catholiques, et nous espérons que les instigateurs de ces actes en seront justement punis. Quelqu'un de ces individus a eu l'imprudence d'afficher une de ces proclamations sur la porte extérieure de la cour adjacente à notre bureau. Nous donnerions quelque chose pour apprendre son nom. Nous sommes fermement protestants, et parlant nous professons d'être chrétiens. Notre sainte religion ne fut et ne sera jamais favorisée par l'insulte envers ceux qui diffèrent d'avec nous en matière d'opinion, et c'est pour nous un sujet de mortification et de regret profond de voir ceux qui professent avec nous une foi commune, violer aussi impunément la doctrine qu'enseigna le Grand Fondateur de notre religion."

Cette utile leçon de charité profitera-t-elle au Montreal Witness? Le rédacteur de ce

journal approuvera-t-il ce que vient de réprover aussi énergiquement celui de la Gazette?

P. S. Nous recevons le Montreal Witness d'hier. Le philanthropique journal ne dit mot des placards en question. Il est muet également sur le conte de son jésuite; l'imposture est évidente, et le pauvre éditeur la laisse passer inaperçue pour ne pas faire dommage à celles qu'il médite encore!

Le Dr Brownson, dit le True Witness, a lecture avec beaucoup d'effet à New-York, sur le sujet de "l'incompatibilité du Protestantisme avec la liberté." Naturellement, l'introduction de cette thèse sur la liberté, a dû paraître bien extraordinaire au plus grand nombre des Protestants qui, avec leurs bons sens, leur modestie et leur haute science sur les temps antérieurs du moyen-âge, s'imaginent en avoir le monopole. Ceux-là croient peut-être que la liberté humaine ne date que de Henri VIII. Les Catholiques, au contraire, pensent que la liberté existait en Angleterre longtemps avant qu'elle n'eût été conquise par le Duc Guillaume et ses mercenaires étrangers; que les règles de la liberté furent bien comprises et franchement observées des Rois papistes, des Lords et des communes, plusieurs siècles avant celui de Luther et de Cranmer, voyent de suite que le savant docteur pouvait sans trop de difficulté réussir dans sa dissertation. Il ne faut pas déprécier les résultats de la Réforme: c'est d'elle en effet que dérive la Loi des Pauvres, le Paupérisme et les Maisons de Travail, l'ignorance et la déprivation de masses considérables de la population, et la haine profonde du pauvre contre le riche, haine qui, avant qu'il y eût des années, trouva le moyen de s'exprimer d'elle-même d'une façon significative. Tels sont les titres du Protestantisme à la gratitude, et il serait injuste de ne les pas reconnaître. Mais que les Protestants prétendent au mérite d'avoir été les fondateurs aussi bien que les protecteurs de la liberté, c'est de leur part une prétention exorbitante.

On ne saurait fermer les yeux sur ce fait que l'Angleterre catholique sous les Plantagenet, était une contrée plus morale, plus prospère, et sous un point de vue purement humain, un pays beaucoup plus heureux, plus puissant et plus influent que l'Angleterre protestante des Tudors, des Stuarts ou des Chefs de la maison d'Hanovre; — que le peuple n'était mieux nourri et plus heureux sous les rapports que les générations étiques qui de nos jours traînent leur pénible existence dans les districts manufacturiers où elles surabondent, — et qu'enfin les Législateurs auxquels est due la Grande Charte, et le Procs par Jury et l'Habeas Corpus, furent, pour le moins, des admirateurs aussi sincères et des avocats aussi consciencieux de la vraie liberté, que les rédacteurs des lois pénales et ceux du Bill de 1831 contre les Titres Ecclésiastiques.

Le Dr. Brownson a eu pour objet de démontrer que le Protestantisme est opposé à la liberté intellectuelle, religieuse et civile, en ce que le Protestantisme, en substituant le principe du jugement privé de l'individu à celui d'obéissance à l'autorité, conduit inévitablement à l'anarchie ou au despotisme. Il admit que le Protestantisme n'est compatible avec la licence, — mais, licence n'est pas liberté, plus qu'autorité n'est despotisme. Au contraire, la licence, de même que le despotisme, est incompatible avec l'idée de la liberté, tous deux usurant la suprématie des volontés: l'une à l'égard de l'individu, l'autre à l'égard du plus grand nombre. La domination de la volonté du plus grand nombre est aussi bien le despotisme que la domination de la volonté de l'individu.

La cour de circuit de Montréal rendit jugement la semaine dernière sur la demande d'un particulier réclamant de la compagnie de chemin de fer du St. Laurent et de l'Atlantique le prix d'une vache enlevée par un train du chemin de fer comme elle traversait accidentellement la voie qu'il parcourt. Non-seulement cette action fut renvoyée, mais le tribunal accorda même £4 de dommages réels

La Ste. Vierge agenouillée au pied de la croix de Jésus-Christ, n'avait pas un visage plus désolé que celui de la pauvre Madeleine.

Dominique était à demi levé, la tête appuyée contre elle:

— Oh! M... Vancelay... ne vient... pas... ma pauvre... Madeleine... ils te tuent... comme ils m'ont tué... moi... Il faut... partir... partir... tout de suite... je mourrai... seil. Mon père... mon père... sanglotta Madeleine, dont tout à coup les larmes s'échappèrent comme un torrent longtemps contenu.

— Je te dis qu'ils te tuent... répéta Dominique, qui fit, pour prononcer ces paroles, un suprême effort. Ils l'ont juré... Et M... Arthur... écoute... Madeleine... dis bien... à M... Vancelay... à lui... seul... qu'il est perdu... les sociétés... secrets... M. Arthur... à M. Vancelay... pas à d'autres... pars... pars... Pour prononcer ces derniers mots, le mourant s'était redressé; de sa bouche s'échappaient des gorgées de sang et ses yeux s'étaient fixés sur sa fille avec l'immobilité de la dernière agonie; mais, épuisé par l'effort qu'il venait de faire, il retomba sans mouvement.

— Oh! mon père!... mon père!... répétait Madeleine en se jetant sur lui et en couvrant son visage de baisers et de sanglots; il est mort!.

C'est à ce moment là que le portier entra avec l'italien, en criant d'une voix essoufflée: — Voilà un médecin, mam'zelle... voilà un médecin!

M. Vancelay n'était pas encore arrivé; il ne faut pas accuser de lenteur ce vieillard de quatre-vingts ans; il faut calculer le temps qu'il lui avait fallu lorsqu'on avait sonné à sa porte, pour qu'il se levât, allât ouvrir, puis passât un vêtement.

— Trop tard! trop tard! sanglotta Madeleine, dont les longs cheveux noirs couvraient le visage ensanglanté de son père.

Un éclair passa sur les traits de M. Vancelay, dont le front se plissa sous le fardeau d'une sombre préoccupation.

M. Vancelay entra. Dominique tourna vers lui ses yeux dont les regards étaient déjà voilés par la mort.

— Mon Dieu! dit le vieillard, n'y a-t-il plus d'espoir?

— Avez, fit Marini.

Dominique voulut parler, mais les paroles s'éteignirent sur ses lèvres; ce qui remuait extérieurement; il ouvrit de grands yeux, se souleva convulsivement, puis, sans qu'il s'échappât un cri ou un gémissement, ses yeux se fermèrent et sa tête retomba sur son oreiller pour ne plus se relever.

— Mort! murmura Marini d'une voix sourde.

— Mort!... sanglotta Madeleine en cachant sa tête dans ses draps ensanglantés du lit.

— Pauvre Dominique! dit M. Vancelay; mais c'est un crime atroce!

Marini n'avait pas oublié pendant ce temps son rôle de médecin; il s'était approché lentement du lit et avait posé sa main sur la poitrine de Dominique, puis, sans prononcer un seul mot,

il avait soulevé un coin du drap et en avait converti la tête du cadavre.

— Il paraît que c'est bien fini, dit le portier à voix basse en hochant la tête tristement; tu n'es plus bonne à rien, ici, ma femme; descends, ça fait mal.

M. Vancelay s'était approché et avait posé une de ses mains sur la tête de Madeleine.

— Pauvre enfant! dit-il, pauvre enfant!

— Oh! air, pauvre enfant! répéta Marini avec un air de touchante compassion.

— Il faut, reprit M. Vancelay, l'arracher à cette scène horrible.

Et se penchant vers la jeune fille toujours agenouillée:

— Madeleine, mon enfant, c'est moi, M. Vancelay.

Au nom de M. Vancelay, la jeune fille releva soudainement la tête et tendit ses deux bras au vieillard.

Jamais la profonde désolation d'un cœur n'avait masqué plus cruellement son empreinte sur un visage.

— Ne restez pas ici, pauvre fille, venez chez moi, nous pleurerons et nous souffrirons ensemble.

— Madeleine se leva sans répondre et resta un instant immobile et debout devant ce lit mortuaire; plus une larme ne coulait de ses yeux, plus un sanglot ne criait dans sa poitrine.

— Elle joignit ses mains; elle pria.

Puis elle se pencha sur le lit, souleva le drap, contempla une dernière fois ce visage que la mort avait glacé, y déposa silencieusement un dernier baiser, et laissa retomber le drap.

— Me voici, M. Vancelay, dit-elle.

Marini s'approcha d'elle, et, lui prenant la main:

— Pauvre fille, dit-il, le hasard seul m'a conduit ici pour apporter des secours à un mourant, hélas! bien inutile, mais je n'oublie pas que votre pauvre père m'a dit en me tendant les bras: "sauvez-la!... Un danger vous menace donc? Il faut fuir ce danger, disposez de moi, si je puis.

— Merci, monsieur, répondit Madeleine.

L'italien s'approcha d'elle plus près encore.

— Deux mots, lui dit-il.

— Madeleine le regarda avec étonnement; mais le visage de Marini n'exprimait que la bonté la plus paternelle et la compassion la plus grande. Seulement, quand la jeune fille le regarda, l'italien mit sa main devant sa bouche pour lui recommander le silence.

Le portier raconta en ce moment, à sa manière, à M. Vancelay cet horrible événement, et déjà le brave homme y joignait des détails qu'il était loin de connaître par lui-même.

Marini vit d'un coup d'œil rapide que l'instant était favorable.

— Pardon, mademoiselle, dit-il à voix basse, de vous parler ainsi... Accusez-en la vive sympathie que me fait éprouver pour vous un si cruel et si fatal événement; il y a derrière cette mort quelque secret terrible, peut-être... Tout à l'heure j'ai entendu votre pauvre père vous recommander le silence; prenez bien garde... un seul mot prononcé pourrait... je le crois, attirer sur vous de terribles vengeances!

(A continuer.)

à la Compagnie sur sa demande incidente. Ce jugement a été motivé sur l'exemption qui existait en sa faveur quant à entretenir ou réparer les clôtures qui de chaque côté du chemin doivent empêcher l'irruption des bestiaux par-tout où il s'en trouve.

L'obligation principale et même la seule qui incombe aux directeurs des trains du chemin de fer, c'est de prémuir sur leur approche au moyen des sifflets et par le son de la cloche. Il ne serait pas raisonnable d'exiger d'eux qu'ils ralentissent la marche du convoi dans tous les cas où quelque animal se présente sur la ligne.

JOURNAUX RELIGIEUX. — Treize journaux religieux ont été publiés dans la seule ville de New-York. En voici l'énumération ainsi que les chiffres d'ancienneté et de circulation: —

Table with 2 columns: Name of publication and Circulation. Includes Observer, Christian Advocate, Christian Intelligencer, etc.

EXÉCUTION A MORT. — Le meurtrier Joseph Henry, dont nous avons annoncé la condamnation à mort pour meurtre, a été exécuté le 28 juin à Kingston. Né au Nouveau-Brunswick, cet homme était de sang mêlé, et sa première éducation avait été fort négligée.

DES QU'IL FUT PRÊT, on le garrotta, puis il fut conduit à la potence et mis sur la planchette fatale. Arrivé là, il demanda à boire et, dès qu'il en eut eu la permission, il adressa la parole aux spectateurs. Il déclara que sa condamnation était juste, qu'il méritait de mourir; exhorta ceux qui l'écoutaient à ne pas négliger l'accomplissement de leurs devoirs religieux, ajouta qu'il mourait repentant avec l'espoir d'obtenir de Dieu le pardon de son crime.

MURTRIE — Le Cobeurg Star, H. C., rapporte qu'un sauvage des bois du nom de Simon Comstock, a été tué par une femme noire dans une lutte corps à corps avec le mari de cette dernière. Les deux hommes, après s'être enivrés ensemble, se prirent de querelle; des voix de fait s'ensuivirent, et l'individu noir fut terrassé par le sauvage. Voyant cette position critique de son mari, la femme du nègre saisit une hache et en frappa le sauvage pendant qu'il était encore incliné. Elle reboucha ses coups et mit à mort d'une horrible manière le corps de sa victime en détachant presque du tronc les bras et les jambes. Le nègre se nomme Robinson, et le crime a été révélé par un enfant, puis confessé par le nègre lui-même.

BUREAU DE L'ÉDUCATION, 157, Montréal, 30 Juin 1852. Les messieurs suivants ont subi leur Examen devant les Bureaux d'examineurs, et en ont obtenu leurs diplômes, suivant la 50e classe de l'Acte 9 Vict. ch. 27, savoir:

- DEVANT LE BUREAU BATHOLIQUE DE MONTRÉAL: Pour Ecoles Modèles: Henry O'Donoghue, junior; Théophile Michon. Pour Ecoles Élémentaires: Onésime Pelletier, Guillaume Robillard, Valentin Barette, Norbert Laporte, Alexis A. Moffat, Timothy Sauriole, James Kincham, Peter Ward, Julien Tremblay, Jean Bte. Lafleur, Joseph Bourdon, J. Bte. Gallien, Pierre Brisset, L. Antoine Dorome, Damiens Bertrand, Jérôme Robillard, Jacques Nêre Fleur, Barnabé Lanet, Cyr Bte. Malheur, Joseph Vadeboncoeur, Louis David Cyr, François Benoit, Amable Dalpé dit Pariseau, Jean Lem Brabant, Joseph Maréchal.

- DEVANT LE BUREAU CATHOLIQUE DE QUÉBEC: Pour Ecoles Modèles: Godfrey Beaudoin; J. E. Onésime Couture. Pour Ecoles Élémentaires: François Pineau, Jean Marie Aune, Pierre Bouchard, J. B. Lionnais, Cyrille Juneau, Charles Focteau, François Paquet, Ovide Gazez, F. Édouard Gaudry, Flavien Paquet, Edouard Beaudé, Elie Desjardins, Augustin Dorval, Archange Racine, A. Eugène Tremblay, Ignace Perron, Narcisse Bittor, Juste Dubour, Germain Tremblay, Abel Authier, William Wilson, Jean Perrault, François Côme Hébert, Pierre LeMarquis, Thomas Dessain dit St. Pierre, Louis Vincent.

Le Canadien d'hier annonce que M. et Mlle Faribault et M. Wicksteed, sont arrivés dimanche à Québec ayant traversé l'Océan à bord de l'Africa.

Etats-Unis. Henry Clay est mort à Washington, le 29 juin, à 11 heures dix minutes du matin. Cet événement a causé une profonde émotion partout où le télégraphe en a fait parvenir la nouvelle.

Henry Clay, dit le Courrier des Etats-Unis, était né le 12 avril 1777; il était donc dans sa soixante-seizième année; et les deux tiers de cette longue existence ont été consacrés au service de son pays. Son nom se rattache à tous les grands événements politiques qui ont marqué le dernier demi-siècle, et, comme le guerrier qui meurt sur la brèche, l'illustre sénateur est mort à son poste: sa dernière maladie se le paraît emporté d'écouter son siège; mais il n'avait pas voulu quitter Washington.

Le 29 juin restera désormais une date funèbre dans la mémoire des Américains, qui savent garder le culte de leurs grands hommes. — Le barreau de New-York éprouve une perte sensible par le décès de David Graham, l'un de ses membres les plus éminents. Cet avocat est mort à Nice, en Italie, vers la fin de mai. Ses confrères ainsi que la société de New-York ont appris avec un profond regret cet événement. La cour des plaidoyers communs s'est ajournée en signe de respect pour sa mémoire.

— Les agitateurs qui menacent Cuba n'ont pas, pour le moment du moins, de perspective encourageante. Il est bruit d'un ajournement du projet d'invasion jusqu'à l'automne. L'Isle est dans la sécurité; pas le moindre symptôme d'insurrection n'y existe, bien que le plan d'invasion s'appuie spécialement sur cette éventualité. Le gouvernement cubain, de son côté, dispose de forces imposantes, et il est déterminé à opposer la résistance la plus énergique aux envahisseurs.

Une émeute dans un temple.

Le Clipper, journal politique de Baltimore, fait voir par le trait suivant qu'il ne suffit pas aux sectes protestantes d'être subdivisées entre elles à l'infini, il faut encore que chaque fraction, quelque petite qu'elle soit, conserve un germe de discorde qui dégénère parfois en rupture ouverte. Nous citons: "Une sorte d'émeute a eu lieu dimanche dernier dans l'église luthérienne allemande de Baltimore. Il paraît qu'une partie de la Congrégation avait pris ombrage de la conduite de M. Wise, le pasteur de l'église, et avait fait tous ses efforts, depuis quelque temps, pour obtenir la destitution de ce ministre. Dimanche matin, les choses en sont venues à une crise. Au moment où le pasteur est monté en chaire, il a été accueilli par de bruyantes manifestations de mécontentement de la part de ses ennemis, tandis que ses amis ont répondu par une salve d'applaudissements non moins formidables. M. Wise s'étant levé et ayant essayé d'élever la voix, a été sifflé et hué; et comme il s'obstinait à ne pas quitter la chaire, on s'est bientôt précipité vers lui pour l'en arracher. Ceci a amené une mêlée de coups de canne et de coups de poing au milieu de laquelle la police, qui avait été prévenue, a fait son apparition et a réussi à établir l'ordre dans ce qui aurait dû être la maison de Dieu. Le ministre alors continua son sermon et l'a achevé sans plus d'embarras. Comme on redoutait une nouvelle rixe au service du soir, la police était en force pour l'empêcher; mais ses services n'ont pas eu besoin d'être requis."

Voilà les agréments du régime constitutionnel en matière de culte. Chaque paroisse élitant son ministre et le destinant à la majorité des suffrages, en résulte que la minorité ne se soumet pas toujours de bonne grâce, et, en pareil cas, l'intervention d'une autorité militaire ne serait pas inutile pour régler les consciences. Mais les Américains ne jouissent pas, comme les protestants de France, d'un conseil suprême présidé par un vice-amiral.

Le gouvernement de L. Napoléon.

Il y a trois éléments, dans la société politique française, qui se retrouvent à toutes les phases de son histoire, et qui résument toute sa civilisation dans les transformations qu'elle a subies et dans les révolutions qu'elle a produites. Ces trois éléments sont: l'aristocratie, la bourgeoisie et la démocratie. L'aristocratie, c'est le sol; la bourgeoisie, c'est le capital; la démocratie, c'est le travail. Sol, capital et travail, voilà l'histoire, voilà la société, voilà l'humanité! Chacun de ces trois éléments a eu son temps, sa révolution, son règne, sa décadence, ses convulsions, sa chute. L'aristocratie, appuyée sur le sol, inébranlable comme lui pendant plusieurs siècles, a constitué, de sa vie propre, la monarchie héréditaire et féodale qui, à son tour, a absorbé l'aristocratie dans l'unité monarchique, œuvre du génie des rois, jusqu'au jour où, le couteau de la révolution tranchant la tête de la royauté, il n'est plus resté que des membres éparpillés de cette grande institution immolée avec le noble martyr qui en fut la victime expiatoire. La bourgeoisie, née du libre examen, formée par le travail, élevée à la vie sociale par sa longue patience et par la double puissance de l'épargne et de l'intelligence, a fait irruption tout à coup dans la société et le gouvernement. Elle a tout envahi, tout détruit, tout changé, tout renouvelé. Son règne a été d'abord une convulsion qui l'a livrée, par la faiblesse de ses propres excès, à une dictature glorieuse en qui revivait la véritable pensée d'unité de la révolution française. Cette dictature tombée, la bourgeoisie a repris son cours avec moins de fanatisme, mais avec autant d'ardeur; elle a renversé la Restauration, élevé une dynastie sur son pavais, orga-

nisé le pouvoir pour la satisfaction de quelques intérêts égoïstes, et, malgré l'habileté incontestable du roi qu'elle s'était donné, elle est tombée le 24 février dans la défaillance de sa force, en apparence invincible, et cependant vaincue par quelques émeutiers.

La démocratie, sortie du fond de la société plutôt comme une vague aspiration et comme un instinct des masses que comme une doctrine, a été dénaturée et faussée dès le premier jour par l'exclusion des républicains d'abord, par les passions du socialisme ensuite; elle a enfanté une fausse république, une constitution impossible; elle n'est tombée du pouvoir avec la commission exécutive le 24 juin, et le général Cavaignac le 10 décembre, que pour dégénérer en anarchie. Au pouvoir, elle n'était qu'un parti; dans l'opposition, elle n'a été qu'une faction.

Monarchie héréditaire, monarchie constitutionnelle, république démocratique, tous ces gouvernements sont tombés par la même cause, quoiqu'ils aient représenté des principes bien différents. Ils sont tombés parce qu'ils ont été des gouvernements d'antagonisme au lieu d'être des gouvernements d'unité et de conciliation.

La monarchie héréditaire avait pour elle l'aristocratie territoriale, mais elle avait contre elle le capital et le travail.

La monarchie constitutionnelle avait pour elle la bourgeoisie, mais elle avait contre elle le travail et le sol.

La république démocratique avait pour elle le socialisme et les théoriciens de l'organisation du travail, mais elle avait contre elle le sol et le capital.

Deux contre un! c'est, en deux mots, la raison mathématique de la faiblesse et de l'insuffisance de chacun de ces gouvernements.

Tous contre quelques uns: voilà le gouvernement de Louis-Napoléon Bonaparte. Le gouvernement de Louis-Napoléon n'exclut personne et représente tout le monde.

Il n'a détrôné aucun droit, ni même aucun parti, comme on l'a dit: il n'a détrôné que l'anarchie.

Il ne s'est fait acclamer, ni par la multitude, ni par l'armée; il s'est fait élire par la nation. Élu de tous, il est la garantie de chacun. Le sol, le capital et le travail ont droit de sa part à la même protection. Il ne pourrait favoriser l'un de ces éléments au profit de l'autre, sans fausser son principe qui est la conciliation et non l'antagonisme, l'unité et non la division.

Alliance du sol avec le travail et le capital, ces trois éléments se prêtant un concours mutuel et se fécondant au lieu de se neutraliser: voilà le but.

Nous le demandons, en effet; dans tous les actes émanés du gouvernement de Louis-Napoléon, en est-il un seul qui n'ait pas eu pour but cette conciliation de toutes les forces sociales par la juste répartition des avantages donnés à chacune d'elles?

Le sol était grevé sous le poids de la dette; on lui a donné le crédit foncier et la conversion des rentes.

Le capital manquait d'essor; on lui a ouvert des voies immenses et nouvelles où il a trouvé tout à la fois son emploi et sa sécurité.

Le travail était languissant, incertain; on a multiplié pour lui les chantiers qui doivent l'alimenter, en régularisant et en développant les institutions qui pouvaient grossir ses épargnes et féconder ses fatigues et ses sacrifices.

Beaucoup de choses ont été faites dans cet esprit et dans ce but. Beaucoup plus de choses restent encore à faire pour que le sol, le capital et le travail soient protégés, fortifiés, développés dans la mesure qui convient à chacun d'eux et dont l'intérêt social est la règle inflexible.

Que pensent les partis, nous le demandons, dans ce grand mouvement de la civilisation française qui, au fond, n'est que la tendance de tous au bien-être, à l'éducation, à la moralisation? Rien ou presque rien. Les partis ne sont que des ombres errantes au milieu des réalités qui nous entraînent. Il y a dans les sociétés deux natures de besoins, besoins matériels et besoins moraux, qui doivent être toujours satisfaits et jamais épuisés. Les gouvernements n'ont pas d'autre but. Le pouvoir n'est pas la domination d'un homme, mais la vie d'un peuple.

C'est parce que le gouvernement de Louis-Napoléon résume et concilie, dans son droit comme dans son action, tous ces éléments dont la division a produit les partis et dont la lutte a amené les révolutions, qu'il nous paraît destiné à vivre et à absorber de plus en plus toutes les individualités, toutes les influences et tous les systèmes dans la nation dont il est l'image, la grandeur et la force.

CORRESPONDANCE LYONNAISE.

Lyon, le 9 juin 1852. M. le Rédacteur, La quinzaine qui vient de s'écouler a été quelque peu agitée au grand contentement des journaux. Une lettre assez rigoureuse du comte de Chambord, que le gouvernement a interdite, d'énergiques refus de serment longuement motivés d'abord par d'illustres généraux, ensuite par un grand nombre de notables administrateurs, beaucoup d'entraves dans la presse périodique, de grands et nombreux projets, de nouveaux impôts pour réaliser cette magnifique promesse devenue gros mensonge: La vie à bon marché; un malaise général, beaucoup moins de confiance que jamais en l'avenir, voilà monsieur, ce qui a occupé tout le monde ces derniers temps. Bien fort est celui qui croit que la France est dans un état prospère; bien insensé celui qui assure que nous n'avons plus rien à redouter.

Il est vrai qu'on nous gratifie de fêtes splendides; distributions d'aigles, arcs de triomphes, coups de canons, danses publiques, illuminations, feux d'artifice, rien ne manque pour charmer les regards curieux, mais tout cela n'est que fumée que la brise du soir emporte bien loin. J'aimerais mieux un peu moins d'enthousiasme de commande et un peu plus de nationalité, un peu plus d'amour pour le bonheur de tous.

Permettez-moi donc de vous passer sous silence ces magnifiques revues et tout ce programme des grandes fêtes qui se sont passées sous mes yeux, depuis quinze jours, ce serait trop insignifiant pour vous. Il vous paraîtrait sans doute davantage de connaître un peu la grande fraternité qui existe dans la république des lettres françaises.

Comme les journaux sont maintenant souvent à bout d'expédients, ils sont devenus les confidentes des rivaux littéraires et politiques. Les lecteurs peuvent s'amuser de tous ces coups de lances que se donnent ces illustres auteurs contemporains. Un jour c'est M. Roquephore qui frappe avec une verve impitoyable les écrits et le style de Jules Janin. M. Janin à son tour s'en venge en révélant certains secrets qui ne sont pas de trop bons exemples de morale. M. Véron et M. Delamane se joignent réciproquement tous les mauvais tours. M. DeLaGuéronnière reproche à M. Granier de Cassagnac d'écrire à coups de massue.

M. Lemoine use ses jours et ses veilles à détruire toutes les renommées littéraires à la fois. Il invente une petite chronique scandaleuse que le gouvernement devrait bien interdire avec plus de soin que la lettre du comte de Chambord. Le Journal des Débats, le Charivari, inventent chaque jour de nouvelles charges plus ou moins comiques contre tout ce qu'ils trouvent d'hommes de lettres dans leur pensée. Vous le voyez, Monsieur, la république des lettres nous offre le même spectacle d'union et de fraternité que la république démocratique et sociale.

On parle d'un décret qui a pour but d'interdire le travail le dimanche et d'obliger les boutiques à fermer ce jour là et les jours de grandes fêtes. Tous les hommes religieux applaudissent à ce décret, mais il a besoin d'un complément en faveur des journalistes et de la classe nombreuse d'employés et d'ouvriers de tous genres que la presse occupe. Les gens qui ne pratiquent aucune religion vont crier à l'intolérance. Dans l'Angleterre protestante et l'Espagne catholique, aucun travail ne se fait le dimanche. Il faut que nous imitions cet exemple, si nous voulons véritablement devenir une nation morale, car, quoi de triste comme de voir le dimanche indignement profané sous les yeux même du gouvernement. Profanation du dimanche, immense dépravation des mœurs, horribles blasphèmes, voilà trois grands crimes qui crient vengeance auprès de Dieu et qui nous attireront, soyez en persuadé, de terribles calamités si nous ne changeons pas.

Pour que la sanctification du dimanche soit sérieuse, efficace, il faut qu'elle soit générale, et elle ne le sera que par la force de la loi. Et en attendant cette loi, le gouvernement ne pourrait-il pas décider que l'administration des postes, dans toute la France, interrompe son service ce jour là? Ce serait un bon exemple. Voudrait-il donc promettre beaucoup sans jamais avoir l'intention de tenir sa promesse? Il faut laisser de pareilles propositions aux saltimbanques de révolutions.

Un homme de cœur et d'énergie, M. d'Olivier, ancien représentant à l'Assemblée législative, avait déposé une proposition tendant à faire sanctifier le dimanche, par une loi sanctionnée par le gouvernement et énergiquement exécutée. Cette proposition fut adoptée, et M. de Montalembert fut chargé du travail de cette proposition. Malgré que M. d'Olivier soit rentré dans la vie privée, il n'en poursuit pas moins son œuvre, soit dans les journaux, soit dans des brochures, soit de quelque manière que ce soit. De tous les points de la France de nombreuses félicitations lui sont parvenues, et dans tous les départements des pétitions dans le même sens se sont converties de signatures. Le gouvernement seul voudrait-il donc faire la sourde oreille?

Il paraît qu'il y a des choses plus pressées que cela, car on nous annonce comme très prochain un fort impôt sur le papier, sur le sel, sur les chiens, sur les voitures et les sucres, puis un droit beaucoup plus élevé pour les successions.

Le fameux auteur de: La propriété c'est le vol, Proudhon, est sorti de prison ces jours derniers; s'il faut en croire certaines personnes, les idées de ce fameux utopiste seraient bien changées.

Cu se rappelle que dans sa jeunesse, Proudhon fut un des collaborateurs de l'encyclopédie catholique. Il fut employé dans la célèbre librairie catholique de Messieurs Gauthier frères à Besançon, et l'on cite l'édition d'une bible savamment annotée par M. Proudhon. Il a fait pour l'encyclopédie catholique l'article sur l'athéisme, combattu avec la même vigueur qu'il devait mettre plus tard à la professe.

On raconte qu'à l'instar de Diderot, il a composé des sermons. S'il est réel que ces trois années de prison lui ont porté profit, à lui, socialiste, dont la verve à tant contribué à ouvrir de ridicule les plus célèbres socialistes, il se souviendra de ses premières années à Besançon, et, au lieu des confessions d'un révolutionnaire endurci, nous aurons les confessions d'un socialiste converti.

M. L. M. C.

Décès.

A St. Roch-des-Aulnes, le 28 ult., à la résidence de son père, décédé quelques jours avant lui, Auguste Soulaud, docteur, avocat, de Québec. Le 4 courant, Marie-Gustave-Oscar, âgé de 4 mois et 12 jours, enfant de L. F. Berthelot, écrivain, marchand de cette ville.

NOUVEAU CERTIFICAT. — M. Larocque, — Monsieur, j'ai été affligé depuis plusieurs années d'un rhumatisme inflammatoire, d'un caractère si douloureux, que je n'épargnai ni temps ni argent pour me guérir. J'étais presque désespéré quand on me recommanda d'essayer l'effet des eaux minérales si abondantes dans ce pays. Je suis abondamment dans le temps des eaux de Varennes et autres, car on m'avait informé qu'elles étaient abondamment salines, mais je ne fus pas soulagé. Il y a quelque temps, je me procurai quelques gallons de l'eau de Plantagenet, et je puis dire publiquement que l'eau de Plantagenet a rétabli ma santé d'une manière efficace.

Je donne ce témoignage volontairement, espérant que cette publication coupera court aux hésitations de ceux qui seraient affligés comme je l'ai été, et qu'ils essaieront les effets bienfaisants de l'eau de Plantagenet. E. M. LAFRANCOISE, Insp. chef de l'Potasse.

Montreal 1852. Nous avons été requis de publier le certificat suivant: Les eaux de Varennes étant à proximité de la ville de Montréal, je me suis généralement servi de cette eau, avec d'autres; on m'induisit pourtant à essayer la fameuse eau de Plantagenet, et je la trouvai si agréable et si rafraîchissante, que je m'en sers constamment dans ma famille, et je la recommande en toute confiance à mes amis et au public. Louis BOYER, Marchand.

D. McDonnell, agent, Place d'Armes, No. 4.

COLLEGE DE ST. HYACINTHE.

La Distribution Solennelle des Prix, aura lieu au Collège de St. Hyacinthe, MARDI, le 20 du présent mois, à 9 heures A. M. Les vacances seront données immédiatement après. Le jour su-dit, le Sr. HÉLÈNE quittera Montréal à 7 heures A. M. Un train spécial partira de Longueuil à 7 heures A. M. et de St. Hyacinthe à 5 heures P. M. M. l'Agent de la compagnie du chemin de Fer veut bien ne demander que la moitié du Prix ordinaire aux parents des élèves et aux amis de l'éducation qui se rendront à St. Hyacinthe dans cette circonstance. St. Hyacinthe, 6 juillet 1852.

COLLEGE DE CHAMBLY.

LES EXAMENS PUBLICS du Collège St. Pierre Chamblé auront lieu les 12, 13 et 14 juillet prochain. Les exercices commenceront à 8 heures A. M. et finiront à 5 P. M. Immédiatement après la dernière Session distribution solennelle des prix. N. B. On n'admettra que les personnes pourvues de cartes. F. T. LAHAYE, S. D.

COLLEGE STE.-THERESE.

L'EXAMEN PUBLIC des Elèves du Collège Ste. Thérèse aura lieu le 7 et le 8 du courant. Les parents des Elèves et les amis de l'Éducation sont priés d'y assister. Ste. Thérèse, 2 juillet 1852.

COLLEGE RIGAUD.

LES EXAMENS du Collège de Rigaud auront lieu le 22 du courant. Ls. G. LANGLAIS, Directeur. 2 juillet 1852.

Aux Instituteurs.

UN Instituteur possédant un Diplôme pour Ecole Modèle; trouvera à se PLACER CONVÉNABLEMENT en s'adressant au Secrétaire-Trésorier des Commissaires d'Écoles de Beloit, M. Louis Brunel, ou à M. le Dr. J. B. Bousseau, l'un des dits Commissaires d'Écoles. Une situation est aussi vacante en faveur d'un Instituteur capable de diriger une Ecole d'enseignement, à des conditions avantageuses. Beloit, 25 juin 1852.

AUX COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

UNE jeune DEMOISELLE, bien recommandée, accepterait la direction d'une Ecole dans une Paroisse de ce District. S'adresser au Rédacteur des Mélanges Religieux, 21 juin 1852.

LIVRES NOUVEAUX.

Les douze Vertus d'un bon Maître, par M. De La Salle, Instituteur des Frères des Ecoles Chrétiennes, expliquées par le Père Agathon, Sup. Gén., 1 vol 18, prix trente sous. De l'existence et de l'Institut des Jésuites, par le R. P. de Ravignan, 1 vol 12, prix un écu. Ouguent contre la Mesure de la Viperie noire, composé par le Dr. Evariste de Gypsonde, 1 vol, 32. Les Annales, Faits Contemporains de l'histoire de l'Église, par M. L'Abbé Petit, années 1849, 1850 et 1851. En Vente chez P. R. FABRE, ET Cie. 22 juin, 1852.

AUX MESSIEURS DU CLERGÉ.

LES SOUSSEIGNÉS ont l'honneur d'informer les Messieurs du Clergé qu'ils ont reçu ces jours derniers, par le Star, venant directement de Bordeaux, leur Assortiment de VIN BLANC DE BORDEAUX pour la CÉLÉBRATION DE LA MESSÉ, et qu'ils le vendent à des PRIX MODÉRÉS. E. et V. HUDON, Montréal, 15 juin 1852.

SITUATIONS DEMANDÉES.

UN Instituteur muni de bonnes recommandations et des diplômes exigés par la loi, serait prêt à accepter la direction d'une école dans ce district. Pour plus amples informations, s'adresser au bureau des Mélanges Religieux ou à M. Narresse Boulé, à la Présentation. 1er juin 1852.

UN ancien Instituteur, muni d'un D. plôme, enseignant le Français et l'Anglais grammaticalement, possédant une bonne prononciation, l'Arithmétique suivant les meilleurs auteurs anglais, d'une manière très-intelligible sur la planche, la Tenue des Livres de Compte, surtout pour le commerce, etc., désire se placer dans une ville, village ou paroisse de campagne, dans aucun district, comté ou township du Canada: muni de certificats de différentes paroisses là où il a eu l'honneur d'être employé. S'adresser au Bureau des Mélanges Religieux, 4 juin 1852.

UN Instituteur marié, et possédant les meilleures qualifications; outre un Diplôme, accepterait la direction d'une école dans quelque paroisse de ce district. S'adresser au Rédacteur des Mélanges Religieux, 25 mai 1852.

UN Instituteur âgé, enseignant depuis plusieurs années, qui a fait un cours d'études régulier, muni en outre de bonnes recommandations et d'un Diplôme du Bureau des Examineurs Catholiques du District de Montréal, désireux d'obtenir une place d'Instituteur d'École-Modèle dans quelque école de la ville. Sachant bien le Français, l'Anglais, il peut occuper avec avantage, comme par le passé, la place de Maître-Chanteur, et se rendre par là très-utile au Curé et à la Fabrique qui l'engagerait. S'adresser à ce Bureau ou à Messieurs les Régens de l'Académie de Beloit. 28-mai 1852.

et loin l'Histoire de la Littérature en France, comment l'auteur a pu vaincre tant de difficultés, n'omettre aucun nom célèbre, même parmi les écrivains du troisième ordre, et garder une juste mesure, soit en appréciant leur œuvre, soit en leur empruntant quelques fragments.

Si nous voulions absolument nous montrer rigoriste à l'égard de M. L. Buron, nous lui reprocherions d'avoir parfois trop multiplié les citations des critiques contemporains, d'avoir laissé éclater trop de modestie en restreignant le nombre de ses propres jugements, pour adopter sans conteste ceux de MM. Villemain, Ampère, Sainte-Beuve et Nisard. Lorsqu'on a fait de consciencieuses études sur un sujet, il nous semble nécessaire, indispensable même, de parler avec une certaine autorité et de donner sans hésiter au public des opinions personnelles, différenciant-elles de celles émises par des rhéteurs, qualifiés parfois improprement du titre de princes de la science. Que M. L. Buron, fort érudit en matière de littérature, ne craigne donc pas, à l'avenir, de se prononcer. Citons les auteurs que l'on examine suffit au travail des lecteurs; citer les critiques est presque un défaut qui nuit à l'ensemble de l'ouvrage.

M. L. Buron n'a pas pris part dans son livre à la grave et solennelle discussion qui n'était pas encore soulevée, quand il a paru, entre les partisans et les adversaires des classiques païens. Ce n'était pas en effet son sujet, puisqu'il ne parle que de la littérature en France; M. L. Buron n'est pas un écrivain qui divague, qui va à droite et à gauche, et qui parle de tout à propos du sujet qu'il a entrepris de traiter. Toutefois, sous le point de vue que nous venons de mentionner, on sent que toutes les tendances de l'auteur sont chrétiennes, et qu'il est entraîné, comme par nature, vers les œuvres que la foi inspire. Pour nous, nous ne doutons pas que la note soit en partie le secret du succès de son Histoire de la Littérature; car notre société, malade et dévoyée, a pourtant, grâce à Dieu, des aspirations vers ce qui peut la guérir et la remettre dans le droit chemin. M. L. Buron ne lui a pas préparé un spécifique trop puissant, mais nous ne doutons pas qu'il n'aille plus loin et ne soit plus hardi dans une nouvelle édition.

En résumé, l'Histoire de la littérature en France, par M. L. Buron, prendra place parmi les bons livres classiques. Sous le rapport du but et de la forme, elle mérite le succès honorable qu'elle obtient, et il faut féliciter la librairie chrétienne qui s'est chargée de l'édition. Les jeunes gens l'étudieront avec intérêt, les littérateurs même la consulteront pour embrasser d'un coup d'œil le tableau des illustrations littéraires de la France.—Univers.

LIVRES NOUVEAUX. POUR DISTRIBUTION DE PRIX.

LES Soussignés offrent maintenant en vente un assortiment considérable et varié de LIVRES NOUVELLEMENT REÇUS, propre à être donnés en PRIX ou à former le FOND de BIBLIOTHÈQUES DE PAROISSE. Tous ces livres sont soigneusement reliés ou élégamment cartonnés avec illustrations.

—Aussi— Un choix très étendu de Livres de Prières avec Reliures riches et ordinaires.

—DE PLUS— 50,000 feuilles Images assorties de toutes grandeurs et qualités. Le tout à des prix excessivement réduits.

E. R. FABRE ET CIE. N. B.—Les personnes qui n'auraient pas à venir à Montréal pour d'autres affaires, et qui auraient cependant besoin de quelques livres pour prix peuvent en TOUTE CONFIDANCE transmettre leurs ordres par la poste, en spécifiant la somme qu'elles veulent y mettre et le nombre de volumes qu'elles désirent recevoir. Tous les soins possibles seront mis à l'exécution de ces ordres et de manière à satisfaire celles qui voudront bien les lui confier.

E. R. FABRE ET CIE., 3, Rue St. Vincent. 25 mai 1852.

IMAGERIE ET GRAVURES FRANÇAISES.

LES Soussignés viennent de recevoir d'Europe, par la voie de New-York, une collection très variée de Gravures Françaises réunissant tout ce que le goût des amateurs peut requérir dans cette ligne.

—DE PLUS— Une quantité de dessins pour études, papeterie, etc. J. M. LAMOTHE. Montréal, 6 Fév. 1852.

COLLEGE JOLIETTE.

Le Cours d'Etudes de cet établissement se divise ainsi qu'il suit: 1ère Année.—Éléments des deux langues; (Anglais Français).—Arithmétique.—Histoire sainte.—Histoire ancienne.—Géographie. 2ème Année.—Syntaxe des deux langues.—Arithmétique et premières notions d'Algèbre, de Géométrie et de Dessin Linéaire.—Histoire du Canada.—Histoire Romaine (en Anglais).—Géographie.—Principes fondamentaux d'Agriculture et de Botanique.—Style épistolaire et compositions dans les deux langues. 3ème Année.—Belles-Lettres et Rhétorique.—Algèbre et Géométrie.—Tenue des livres.—Histoire de France par la méthode analytique.—Histoire d'Angleterre (en Anglais).—Étude de la constitution du pays.—Compositions et discours dans les deux langues. 4ème Année.—Physique, Chimie appliquée aux arts, etc. Géométrie pratique.—Mécanique.—Astronomie. Le cours de latin s'ouvre dans la quatrième année pour ceux qui désirent l'apprendre.—Compositions et discours etc.

5ème Année.—Philosophie (Logique, Métaphysique, Morale).—Architecture.—Économie politique.—Cours de latin continué.—Compositions et discours etc. 6ème Année.—Cours latin.—Compositions et discours, etc. Une fois par semaine, il y aura des séances académiques, pour former les élèves au débit, à la déclamation, etc. L'expérience nous a déjà appris que c'est un bon moyen de former la jeunesse dans l'art oratoire. La musique et le dessin seront enseignés à ceux qui le désireront.

CONDITIONS PAR AN. Enseignement et logement . . . £3 0 0 Piano 3 0 0 Musique. Les autres instruments . . . 1 10 0 Dessin 0 5 0 Abonnement à la bibliothèque . . . 0 2 0 CHAMPAGNEUR, Ptre. Montréal, 3 septembre 1852.

AUX AMATEURS D'Estampes et Gravures.

LES Soussignés viennent de recevoir par la voie de New-York, une collection nouvelle et fort agréable de Gravures et Estampes coloriées comprenant, outre un grand nombre d'autres sujets divers: La Mort du Pêcheur (grand et petit); Les Amazones; Batailles de l'Empire.

POUR EXERCICES DE DESSIN: Petites Etudes de Julien; Etudes sur les Chevaux. —Aussi— Un grand assortiment d'images encadrées, à relief, etc. Le tout à des prix TRÈS-MODÉRÉS. J. M. LAMOTHE. 12 mai 1852.

CHEMINS DE CROIX.

LES Soussignés inform respectueusement les Messieurs du Clergé qu'il a continuellement sous main un certain nombre de beaux CHEMINS DE CROIX. Chaque tableau à 40 pouces de long sur 36 de large. Les mouleurs sont en noyer noir solide et ont 5 pouces de large. Une baguette de plume ondulée règne à l'intérieur et à l'extérieur du tableau. Les gravures sont en couleurs.

—Aussi— Différentes sortes de GRAVURES. GEORGE LECOMTE. Coin des Rues Bonaventure et St. Jacques. Montréal, 30 Mars 1852.

LIVRES NOUVEAUX.

MÉDITATIONS SUR LES PRINCIPAUX MYSTÈRES DE LA PASSION DE N. S. J. C. etc., par le P. M. de Bernegui, 1 vol 32 prix 2s.

L'ÂME SUR LE CALVAIRE, considérant les souffrances de Jésus et trouvant aux pieds de la croix la consolation de ses peines, par l'Abbé Baudraud, 1 vol. 18 rel. gaufrée, prix 2s.

L'ÂME ÉLEVÉE A DIEU, par les réflexions et les sentiments, par l'Abbé Baudraud, 1 vol. 18 reliure gaufrée, prix 2s.

LE SALUT FACILITE AUX PECHEURS, par la dévotion au très Saint et Immaculé cœur de Marie, dans l'Archiconfrérie, etc., 1 vol 18 avec gravure brochée, p. 10s.

LE LIVRE D'OR, ou l'humilité en pratique, pour conduire à la perfection chrétienne, utile à tous les fidèles, 1 vol. 32 joli cartonnage, prix 10s.

LA VIE DE LA STE-VIERGE, Mère de Dieu, ensemble la vie de St. Joseph, par J. Collin de Plancy, 1 vol 18 figures, prix 3s.

LE CHEMIN DE LA SANCTIFICATION, ou le vrai conducteur des âmes dans la voie du Salut, par les sacrements de pénitence et d'eucharistie, augmenté du chemin de la croix, 1 vol. 18 gaufrée et tranche dorée, prix 2s. 6d. En vente chez E. R. FABRE ET CIE. Rue St. Vincent. 6 avril 1852.

ACADEMIE DE ST. ANDRE D'ARGENTEUIL

CCMIZ DU LAC DES DEUX MONTAGNES, DISTRICT DE MONTREAL, CANADA-EST.

SOUS LE PATRONAGE DE NOS SEIGNEURS LES EVEQUES DE MONTREAL.

Ce nouvel établissement, avantageusement situé sur les bords de la belle Rivière de Pottawa entre les deux beaux villages de St. André et de Crillon, et placé sur la grande voie de communication entre Montréal et Bytown, est par conséquent d'un accès très facile pendant toutes les saisons de l'année. Le local est salubre et pittoresque; les bâtisses, récemment érigées, sont spacieuses et commodes. L'éducation que l'on se propose de donner dans cet établissement sera essentiellement anglaise, et d'un caractère tout à fait mercantile; le cours d'instruction embrassera, la lecture, l'écriture bien soignée, l'orthographe, la grammaire, la composition, la géographie, l'histoire, l'arithmétique pratique et raisonnée, la géométrie, le dessin linéaire et la tenue des livres. Des soins tout particuliers seront donnés à cette dernière branche, comme se rapportant plus spécialement au but de l'établissement. La langue française, si nécessaire dans ce pays, sera enseignée avec tout le soin possible. Les élèves, étrangers à cette langue, pourront facilement en acquiescir la pratique dans leurs rapports journaliers avec les jeunes canadiens qui fréquentent l'académie.

REGLES. Les élèves étudieront et coucheront à l'académie; ils doivent se pourvoir d'un lit avec les fournitures et les autres articles nécessaires de toilette.

Des arrangements ont été pris avec quelques respectables familles du voisinage immédiat de l'académie, chez lesquelles les élèves pourront avoir leurs repas à des termes très-modérés, pour ne pas dire modiques. Le prix de l'académie est de £4 par année cholaire, payable invariablement trois mois d'avance. Pour plus amples informations, on peut s'adresser à Messieurs les Ecclésiastiques de l'Évêché de Montréal et de Bytown, à E. A. MONTMARQUET et W. C. SCHNEIDER, Eccls. à Crillon, ou au Directeur de l'ACADEMIE A ST. ANDRÉ. S. A. BERNIER, Ptre. Directeur de l'Académie. Montréal, 3 septembre 1852.

CHAPEAUX FRANCAIS.

LES Soussignés, ayant l'intention de discontinuer l'importation et la vente des CHAPEAUX FRANCAIS, offrent ceux qui leur restent à QUATRE PIASTRES. Les chapeaux sont de la première qualité, et peuvent parfaitement convenir aux messieurs du clergé, par leur forme. E. R. FABRE & CIE. 16 avril 1852.

ROMAGE DE GRUYÈRE, 1ere qualité, prix 1/3 la livre, à vendre chez E. R. FABRE & CIE. 16 avril 1852.

MOIS DE MARIE.

NOUVELLE Edition, augmentée des prières de la Messe, des Vêpres des Dimanches, Chemin de la Croix, etc., avec jolie reliure. Prix 7s. 6d. la douzaine. A vendre chez E. R. FABRE & CIE. No. 3, Rue St.-Vincent.

ATTENTION

Livres de Prières nouvellement arrivés de France LES Soussignés très-reconnaissant du grand encouragement que les MM. du Clergé et le Public en général lui ont accordé jusqu'à ce jour, profite avec toute confiance de cette belle occasion pour leur annoncer qu'il vient de recevoir sa collection de LIVRES DE PRIÈRES, richement reliés et faits dans les derniers goûts de France, TELS QU'IT: Imitation de Jésus-Christ, Du de la Ste. Vierge, Vie dévote, Livre de Vie, Heures choisies, A Marie gloire, et pour la Ste. Communion, etc.

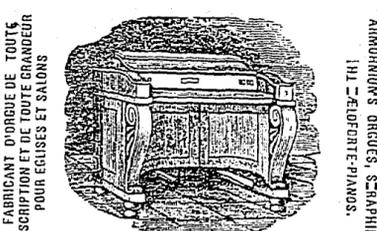
AUSI UN TRÈS-GRAND ASSORTIMENT DE: Chapelés, Médailles, Croix et Coeurs en Argent, Croix et Coeurs en Or, Crucifix de toutes grandeurs en ivoire, bronze et cuivre, Bénitiers de tous les goûts.

DE PLUS: Une très-grande collection d'IMAGES, en dentelle et en feuille, colorés, maintenant à la disposition des acheteurs, et le tout soigneusement choisi par lui-même à Paris, et vendu à des PRIX TRÈS-MODÉRÉS. J. M. LAMOTHE. Libraire. Montréal, 20 Mai, 1851.

AVIS AUX ORGANISTES.

LES Soussignés qui ont touché l'orgue pendant 25 ans à la Cathédrale de Québec, a arrangé EN MUSIQUE tout ce qui se joue et se chante en fait de PLAIN CHANT dans nos Églises. S'adresser à Québec à FRANCOIS LÉCUYER, Organiste. Montréal, 10 mai 1851.

SAMUEL R. WARREN. No. 10, RUE SAINT JOSEPH.



LES particuliers et les Congrégations qui désireront se procurer des instruments du genre ci-dessus spécifiés, et dont la fabrication supérieure et l'élégance des formes sont d'avance garanties, trouveront leur avantage à passer à l'établissement susdit afin d'examiner et juger par eux-mêmes.

Vingt-neuf années d'expérience et d'une étude suivie de son art, ont mis le maître de cet Etablissement en état de contribuer aux diverses améliorations déjà introduites dans la structure des orgues et des forte-pianos, est de faire concurrence en cette ligne aux fabricans de ce pays et de l'Europe.

Pour les particuliers ou les Congrégations des paroisses de peu d'étendue, qui ne seraient pas à même d'acquiescir des ORGUES de grande dimension, l'HARMONIUM et le MÉLOPHON sont parfaitement de mise, parqu'ils sont moins susceptibles de dérangement (par la perfection actuelle de leur structure) que les Orgues et les Forte-Pianos, et coûtent très peu.

N. B.—On réfait les instruments, on les accorde et on les répare à court avis. Malgré qu'il se produit encore à un certain degré de Congrégations qui achète de véritables boîtes à sifflets (sous le nom D'ORGUES POUR EGLISES) construites par des ouvriers du commun qui ont à peine une perçonne des notions qu'exige la FABRIQUE de ces accords, et qu'ainsi lorsque la vérité s'est fait jour, elles s'aperçoivent qu'elles ont donné leur argent en pure perte — ce n'est sans aucun rapport un travail à désirer que celui de remodeler et de faire un objet passable d'une chose ainsi faite que l'on décore du nom D'ORGUE. Montréal, 10 Septembre 1851.

BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux MM. du Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation des BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES qu'ils ont maintenant en vente un assortiment considérable de livres, publiés avec approbation de plusieurs Archevêques de France et bien propres à répandre le goût de la lecture dans les campagnes. Les collections suivantes sont surtout dignes de leur attention: Bibliothèque de la jeunesse, format 18°, cartonné, 100 volumes dans la collection pour £3; Bibliothèque instructive et amusante, format in-18, 160 volumes solidement cartonné en 130 volumes pour £6 5s. Et enfin: Bibliothèque catholique de Lille, format in 18°, 460 volumes solidement cartonnés en 215 volumes, pour la collection £10. Des catalogues de ces différentes collections seront donnés gratuitement à ceux qui en feront la demande. E. R. FABRE ET CIE, Rue St. Vincent, No. 3. Montréal, le 9 juillet 1850.

LIBRAIRIE ET RELIURE.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent.

LES Soussignés offrent ses plus sincères remerciements aux MM. du Clergé et au public en général pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et profite de cette occasion pour solliciter de nouveau ce même patronage. Il tient en mains un bon assortiment de livres d'Eglise, richement reliés en velours, agrafés, aux coins dorés, et une grande variété d'autres livres gaufrés, dorés sur tranche.

TELS QUE Formulaire de prières Paroissien Romain Imitation de Jésus-Christ Chemin de la Croix Visites au St. Sacrement Miroir des Ames Mois de St. Joseph Ange Conducteur Journée du Chrétien Pensez-y-bien Paroissien des Demoiselles Imitation de la Ste. Vierge Mois de Marie Livres grandes et petites.

Aussi tous les livres en usagés dans les Ecoles Chrétiennes, papier, plumes, encre, cire, oublies, crayons, ardoises, etc. Le tout à très-bas prix. Z. CHAPELEAU. Montréal, 27 décembre 1850.

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE (du Canada)

(Canada Life Assurance Company.) INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT. CAPITAL—£10,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON. HUGH C. BAKER, PRÉSIDENT. JOHN YOUNG, ECR., VICE-PRÉSIDENT. Et Dix-huit Directeurs. THOMAS M. SIMONS, ECR., Secrétaire.

Bureau, Local, Montréal. L'HON. JOSEPH BOURRET, PRÉSIDENT. JOHN G. MACKENZIE, ECR., VICE-PRÉSIDENT. Directeurs. WILLIAM WORKMAN, ECR. WILLIAM LYMAN, ECR. G. E. CARTIER, ECR., M. P. F. HEW RAMSAY, ECR., Gérant.

Conseiller Légal.—L'Hon. L. T. DRUMMOND, Solicitem-Général. Arbitre Médical.—ARCHIBALD HALL, M. D. Secrétaire.—THOMAS RAMSAY, ECR.

Quebec—Agent—H. W. WELCH, ECR. Arbitre Médical—Le Dr. MORIN.

GERANTS DANS LE BAS-CANADA. Sorl.—R. Harrower, ECR. Melbourne—Thos. Tait, ECR. St. Andrews—Frank F. A. Hyacinthe—Boucher de Rich. ECR. St. Johns—Charles Pierce Trois-Rivières—John Robertson, ECR. Huntingdon—R. B. So. Hawksbury—Georges Hamilton, ECR. Stanstead—F. Judd, ECR. Dunham—Wm. Baker, ECR. Sherbrooke—Wm. Ritchie, ECR.

CETTE COMPAGNIE est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction, dépendance de la valeur ou de la durée de la vie humaine, ainsi qu'à accorder ou à acheter des Annuités ou des Réversions de toute espèce, comme aussi des Survivances et des Dotations.

En sus des divers avantages qu'offrent les autres Compagnies, les directeurs de cette Compagnie, plaçant les primes dans la province à un taux d'intérêt composé bien au-dessus de celui qu'on peut obtenir dans la Grande-Bretagne, se trouvent en état de promettre une réduction très-considérable du coût, en garantissant des assurances, des survivances et des dotations pour un moindre paiement annuel ou une moindre prime annuelle, accordant des ANNUITÉS augmentées soit immédiates ou différées, pour toute somme placée entre leurs mains. Ils peuvent aussi mentionner la position locale de la Compagnie comme étant d'une importance particulière à ceux qui veulent faire effectuer des assurances, attendu que cette position permet aux assurés d'exercer un contrôle sur la Compagnie, et facilite l'acceptation de risque sur ses individus sains, ainsi que le prompt règlement des réclamations.

Les assurances peuvent s'effectuer, AVEC ou SANS participation aux profits de la Compagnie; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimestriels; et le système de demi-crédit ayant été adopté par le Bureau, on fera crédit pour une moitié des SEPT premières primes, sans autre garantie que la Police.

PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.

Table with 4 columns: Age, Avec les profits, Sans les profits, Demi-Crédit. Rows for ages 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60.

On trouvera, en les comptant, que les taux ci-dessus d'assurance pour la vie, sans participation, et demi-crédit, sont plus bas que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau qui offre maintenant d'assurer en Canada, tandis que les assurés avec participation auront part aux trois quarts de tous les profits de cette branche des affaires de la Compagnie.

Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un âge spécifié, soit lorsqu'il atteindra cet âge:

Table with 4 columns: AGE A ATTENDRE, 50, 55, 60, 65. Rows for ages 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55.

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, écr., des tarifs, prospectus, formules de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la vie. Montréal, 5 mars 1851.

GUIDE DE L'INSTITUTEUR.

2ÈME ÉDITION. TABLE DES MATIÈRES QU'ON Y TRAITE:

La lecture, l'écriture, la grammaire, la sphère armillaire, la géographie, l'usage des globes, les courants de la mer, l'arithmétique, le mesurage, la tenue des livres, formules de requ, etc., une table d'intérêt à 6 pour 100, le dessin linéaire, la géométrie, la levée des plans, la trigonométrie, un traité d'agriculture adapté à notre climat, et une liste de barbarismes ou solécismes de la langue française.

Ce volume contient près de 300 pages. Le papier est d'une excellente qualité, et l'impression très-soignée. La reliure est des plus solides, et pourra durer longtemps. Cet ouvrage sera exposé en vente vers le PREMIER d'AOUT prochain.

Ce livre est spécialement dédié à l'usage des ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES, et peut servir avec un grand avantage à MM. LES INSTITUTEURS qui désirent se préparer à subir leur examen devant les bureaux des examinateurs.

LE PRIX SERA AUSSI RÉDUIT QU'IL POSSIBLE. P. GENDRON, Imprimeur, No. 29, rue St. Gabriel. Montréal, 5 août, 1851.

Appareil Mécanique à Scier le Bois.

LES Soussignés s'étant pourvus d'un appareil propre à SCIER LE BOIS et à le mettre en état de servir à tous les ouvrages de la Menuiserie, informant respectueusement le public et les Entrepreneurs de constructions qu'ils sont en mesure d'exécuter sous le plus court délai et aux prix les plus modérés, toutes commandes pour CHASSIS, PORTES, ENCADREMENT DE PORTES, JALOUSIES, ET TOUTE ESPÈCE D'OUVRAGES dont on voudra bien les honorer dans cette ligne. Ils comptent satisfaire aux exigences les plus difficiles sous le rapport des proportions et du fini de leur travail, invitant les Entrepreneurs et autres intéressés à venir en examiner des échantillons ou en voir des essais par le fonctionnement de leur machine à leur atelier de menuiserie. Rue Christophe, (près la Maison de Providence.) No. 5. EDOUARD PEPIN, JOSEPH CHIFFRIN. Montréal, 16 décembre 1851.

J. J. E. BIBAUD, AVOCAT.

Petite Rue St. Jacques, No. 37. Montréal, 24 juin 1851.

LOUIS RICARD, AVOCAT.

RUE ST. VINCENT, No. 5. Porte voisine de M. Louis Perrault. Montréal, 17 octobre 1851.

HECTOR L. LANGEVIN, AVOCAT.

CE Charge de RECLAMATIONS auprès du Gouvernement, de vente et achats de lots de terre, demarches de patentes, réclamations pour indemnités, réceptions et transmissions de deniers, etc. BUREAU: à Québec, coin des rues Ste. Famille et St. Joseph. Québec, 4 octobre 1851.

LACOSTE ET LATOUR, NOTAIRES.

Agents d'affaires de quelque nature que ce soit, pour réclamations et requêtes, tant auprès du gouvernement qu'auprès de quelques personnes que ce soit, dans le Haut et dans le Bas-Canada. BUREAU: No. 1, rue St. Dominique, porte voisine de M. Lafontaine et Berthelot, avocats. Montréal, 18 novembre 1851.

DR. GLOBENSKY, GRANDE RUE DU FAUBOURG SAINT LAURENT No. 91.

Montréal, 19 septembre 1851.

P. GARNOT, Professeur de Français, Latin, Rhétorique, Belles-Lettres, etc., Rue Dorchester numéro 5.

Montréal, 9 novembre 1850.

JOSEPH T. DORVAL, MAÎTRE-MENUISIER.

Atelier, quatrième maison de l'ancien rue Nord-Est de la rue Ste. Catherine, sur la rue des Allemands. MONTREAL. Entrepren toute ESPÈCE D'OUVRAGE dans cette ligne, à court avis, à des termes raisonnables, et en s'efforçant toujours d'exécuter les commandes qu'il reçoit de manière à satisfaire les personnes qui lui accordent l'honneur de leur pratique. Montréal, 23 septembre 1851.

GYMNASIE & ACADEMIE D'ARMES

Tenus par M. REY, Rue Notre-Dame, 49. Montréal, 4 juillet 1851.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT:

Pour l'année (non compris les frais de port) £1. On ne s'abonne pas pour moins d'un semestre. Les abonnés qui veulent retirer leur souscription, doivent en donner avis un mois avant l'échéance du semestre ou de l'année courante, à moins d'une convention qui en dispense. L'abonnement à ce journal date invariablement du 1er. juillet, et se paie d'avance, par semestre. Une gratuité de dix exemplaires sur l'abonnement de l'année est offerte aux instituteurs.

TAUX DES ANNONCES:

Six lignes et au-dessus, 1re insertion . . . £0 2 0 Chaque insertion subséquente . . . 0 0 7 Dix lignes et au-dessus, 1re insertion . . . 0 3 6 Chaque insertion subséquente . . . 0 0 11 Au-dessus de dix lignes, (1re insertion) chaque ligne 0 0 4 Chaque insertion subséquente, par ligne . . . 0 0 1 L'on traite de gré à gré pour annonces fréquentes ou à longs termes. Les annonces ou avis quelconques non accompagnés d'ordre, sont publiés jusqu'à notification contraire.

Liste des Agents.

Montréal, MM. E. R. FABRE ET CIE., Lib. Trois-Rivières, VAL. GUILLET, ECR., N. P. Québec, L. GILL, Ptre, V. St. Anne, M. F. PILLET, Ptre. Direct. Rivière du Loup, M. L. BARIBEAU. St. Athanase, M. J. DACIER.

RÉDACTEUR: F. M. DEROME, Avocat, Coin des rues Mil- nonne et St. Deni- près de l'Évêché. IMPRIMEUR-PROPRIÉTAIRE: JOSEPH RIVET. Montréal.

FEUILLETON

DES

MELANGES RELIGIEUX.

Montréal, 16 Juillet 1852.

A NOS ABONNES.

Enveloppé dans la terrible conflagration du 8 juillet, l'atelier d'imprimerie des *Mélanges Religieux* a été totalement réduit en cendres ainsi que la presse au service du journal et une foule d'objets mobiliers dont la destruction hâtive autant qu'inopinée occasionne nécessairement à leurs propriétaires une perte considérable. Cette circonstance, sans parler du manque de local convenable, ni de besoins immédiats auxquels il devient urgent de pourvoir, oblige d'ajourner la publication des *Mélanges Religieux*. En annonçant cette suspension, le rédacteur de cette feuille présente aux souscripteurs des *Mélanges* ses remerciements les plus sincères pour le généreux et cordial encouragement dont ils ont bien voulu l'honorer; il prie en même tems ceux qui demeurent endettés pour abonnements de vouloir bien s'acquitter au plus tôt. Tous comprendront que par suite d'un pareil désastre, l'établissement souffre de grandes pertes; ce qui le met nécessairement à la gêne pour rencontrer des paiements inévitables. Nous leur adressons avec nos adieux la lettre Pastorale qui suit par laquelle le vénérable chef spirituel de ce Diocèse rend compte de nos malheurs.

N. B. Nous prions les abonnés d'adresser directement à Mr. P. Leblanc, Prêtre, à l'Evêché de Montréal, tout envoi d'argent qu'ils auront à faire parvenir.

Lettre Pastorale de Mgr. l'Evêque de Montréal, au sujet du grand incendie du 8 Juillet 1852.

IGNACE BOURGET, par la miséricorde de Dieu et la grâce du St. Siège Apostolique, Evêque de Montréal, etc., etc., etc.

Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés Religieuses et à tous les Fidèles de Montréal, Salut et Bénédiction en N. S. J.-C.

A la triste nouvelle du terrible incendie qui est encore fumant, nous avons tout quitté, N. T. C. F., pour venir mêler nos larmes aux vôtres, et nous consoler mutuellement de nos pertes communes. Hélas! est-il une douleur semblable à la nôtre! Si donc le ministère pastoral eût jamais un devoir impérieux à remplir, n'est-ce pas celui de la consolation, dans une aussi épouvantable calamité?

En arrivant ici, on Nous a appris qu'il y a eu, au milieu de cet inexplicable embrasement, beaucoup d'actes héroïques de dévouement et de résignation. Nous n'en avons pas été surpris, car Nous connaissions la vivacité de votre foi. Il convient toutefois que nous les renouvelions ensemble ces actes que la vraie religion commande, et du meilleur cœur possible, aujourd'hui que revenus du premier saisissement, nous nous trouvons réunis aux pieds des saints autels. Notre plume ne fait, pour ainsi dire, que transcrire ici ce que le sentiment a déjà gravé dans vos cœurs, pour en faire une profession publique et solennelle.

La main de Dieu s'est donc appesantie sur nous tous qui avons été dévorés par les flammes, et sur toute la ville, qu'un sinistre si déplorable a jetée dans une consternation impossible à décrire. Eh bien! commençons par dire avec les frères de Joseph: *Nous le méritons bien, merito hæc patimur*. Avouons même que nous en aurions mérité bien davantage. Mais la main qui nous a frappés a été dirigée par un cœur paternel, le cœur de notre Dieu, qui est le plus tendre, le meilleur de tous les pères. *Misericordiae Domini, quia non sumus consumpti*.

Assis tristement sur nos décombres, disons de plus, avec le St. homme Job: *Le Seigneur nous avait tout donné: le Seigneur nous a tout ôté. Que son saint Nom soit béni.* Qu'allons-nous devenir? Nous n'en savons rien. Comment subvenir à tant et à de si grandes misères? C'est ce qui surpasse tout calcul humain. Tout ce que nous savons, c'est que c'est Dieu qui a soufflé, du souffle de sa colère, ce

feu que la main de l'homme n'a pu maîtriser. Cela nous suffit. Il a choisi pour l'allumer, ce feu dévorant, le moment où nos réservoirs d'eau étaient à sec. Il a lui-même tracé à ce feu, devenu en quelque sorte intelligent, sa route, pour qu'il épargnât ceux qu'il voulait épargner, et qu'il ruinât ceux qu'il voulait ruiner. En tout cela, il est adorable.

Puisque c'est Dieu qui l'a ainsi voulu, pourquoi ne le voudrions-nous pas ? Oh ! oui, Seigneur, nous le voulons, et de tout notre cœur. N'êtes vous pas le maître absolu de toutes choses ? Vous avez commandé au feu de nous consumer, et il a obéi : maintenant, vous nous commandez la soumission à ce décret rigoureux ; nous sommes à vos pieds, et nous baisons avec amour, votre divine main, qui a déchargé sur nous un coup si terrible. Loin de nous le plus léger murmure. Nos lèvres ne s'ouvriront que pour vous bénir. Nos cœurs sont affligés ; mais ils sont calmes et résignés. O sainte résignation, vous faites aujourd'hui notre unique bien !

Maintenant que pour la plupart, nous sommes sans ressources humaines, nous n'avons plus à compter que sur le secours du ciel. Relevons donc notre courage, en nous remplissant d'une juste confiance. Celui qui nous a frappés, peut nous guérir, celui qui nous a tout ôté, peut nous le rendre au centuple. Celui qui a fait de rien le ciel et la terre, peut bien nous bâtir quelques petites maisons pour y achever les tristes jours de notre exil. Oh ! oui, N. T. C. F., celui qui a soufflé le feu de sa colère, pour renverser de fond en comble nos édifices, peut bien souffler maintenant le feu de sa charité, pour les relever. *Nous espérons donc en vous, Seigneur, et nous ne serons pas confondus.*

Nous avons grand besoin que la compassion publique s'attendrisse sur nos maux ; ils sont si grands ! Tâchons de la mériter. D'abord, soyons nous-mêmes compatissants. Rendons-nous de mutuels services, chacun faisant selon ses moyens et sa capacité. Que le malheur nous rende plus charitables, et ne fasse de nous tous qu'un cœur et qu'une âme. Aimons-nous tous dans les sacrés cœurs de Jésus et de Marie. Là il ne saurait y avoir de cœurs insensibles, encore moins de ces cœurs inhumains. Loin de nous ces hommes barbares qui profitent des grandes calamités pour s'engraisser de la substance des pauvres. Un seul de ces hommes sans cœur serait une plus grande calamité que l'incendie qui, dans l'espace d'un mois, a consumé trois grands quartiers de notre cité.

Que les charretiers donc ne profitent pas de la détresse de tant de familles qui sont sans abri, pour exiger un prix immodéré. Autrement ils attireraient sur eux et leurs familles de terribles anathèmes. Que ceux qui ont des maisons à louer s'en tiennent à des conditions justes et raisonnables, s'ils veulent ne pas mériter de subir quelque jour le même sort. Que ceux qui ont des effets, appartenant à autrui fassent toute diligence pour en retrouver les maîtres. Car le bien du prochain, celui des pauvres surtout, crie vengeance vers le ciel, quand on le retient. Que les forts aident les foibles ; que ceux qui sont en santé soignent les malades ; que ceux qui en ont le temps aillent consoler tant de pauvres familles, qui vivent sous la tente, exposés à ces épouvantables orages qui achèvent de répandre parmi nous la terreur et la consternation.

Surtout évitons, N. T. C. F., les excès qui déjà nous ont coûté si cher. On a bien des fois remarqué que les grands incendies sont la cause d'une grande démoralisation. Or c'est là tout ce qui aujourd'hui fait toute notre peine. Nous avons tout perdu, comme vous le savez ; mais tout cela ne sera rien pour nous, si notre ville épiscopale, loin de se démoraliser, n'en devient que meilleure ; si on n'y entend plus de blasphèmes, si on n'y voit plus d'excès de boisson, si la vanité n'y étend plus son luxe ; si le serment y est respecté ; s'il ne s'y commet plus de fraudes ni d'injustices ; s'il n'y a plus de ces maisons scandaleuses qui à elles seules pourraient faire tomber tout le feu du ciel. Entassés comme vous l'êtes pour la plupart dans de petites maisons, vous êtes, N. T. C. F., exposés à un pêle-mêle bien dangereux pour les mœurs. Veillez donc soigneusement pour que le scandale n'arrive point jusqu'à vous. Pères et mères chrétiens, qui mettez toute votre gloire à avoir des enfans purs et chastes, faites bonne garde auprès de ces chers et tendres enfans.

Anges gardiens de la ville, tenez-vous en sentinelle, sur les places publiques, dans les rues, dans les maisons, partout où il y a des cœurs innocents à préserver de la contagion du vice : *defendite nos in prælio*. Saints et Saintes du Paradis, entendez nos soupirs. Ah ! sanctifiez ces lieux dont la garde vous a été confiée : *loca sanctificate*. Bénissez ce peuple qui vous invoque avec confiance, dans les maux qui l'accablent : *plebem benedicite*. Veillez sur nous tous, pauvres pécheurs, et faites nous vivre en paix, au milieu des tentatives de nouveaux incendies et des menaces les plus alarmantes : *homines peccatores in pace custodite*.

Bon St. Jacques, vous n'avez plus de temple pour entendre nos soupirs ; mais vous avez un peuple qui vous aime, et qui vous prouve son attachement, en allant prier sur vos ruines.

Et vous, Divine Marie, vous n'avez plus d'autel au pied duquel puissent s'agenouiller vos dévot serviteurs, honorer votre très-saint et immaculé cœur. On n'entend plus le cri de confiance qui si souvent s'échappa du cœur de vos enfans repentants : *Marie refuge des pécheurs priez pour nous* L.

Ste. Image, qui fut l'instrument de vos bontés maternelles et qui reçut tant d'hommages, ne brille plus à la place d'honneur que vous vous étiez choisie. Hélas ! elle est toute mutilée et couverte de boue. Elle est encore toutefois l'objet de notre plus tendre vénération. Il nous semble n'avoir rien perdu, puisque nous possédons, dans nos appartements, cette vénérable Image, qui est pour nous le mémorial des insignes faveurs que vous ne cessez de répandre sur le troupeau comme sur le Pasteur. O Marie, bonne et tendre Mère de ce Diocèse, préservez-nous des désordres qu'ont coutume d'entraîner les grands incendies : *mala nostra pelle*. Demandez pour nous la grâce de profiter de cette terrible calamité, afin de ne point aller brûler dans les feux de l'enfer, après avoir passé par ces feux de la terre. Obtenez à votre ville la grâce d'être meilleure : *bona cuncta posce*.

Sera la présente Lettre Pastorale lue aujourd'hui au Prône de toutes les Eglises de la ville, dans lesquelles se fait l'office public, et en chapitre dans toutes les Communautés, le premier jour après sa réception.

Donné à l'Hospice de St. Joseph, sous notre seing et sceau et le contreseing de notre secrétaire, le onze juillet, mil huit cent cinquante-deux.

Place † du sceau.

† IG. EV. DE MONTREAL,

Par Monseigneur,

J. O. PARÉ, Chan.,

Secrétaire.